

SUD AZUR CONSULTING

# Catalogue / Programme de formation

Le dossier de conception pédagogique est un document essentiel pour répondre aux exigences du critère 3 de Qualiopi. Il démontre la mise en place d'une stratégie pédagogique adaptée aux besoins des apprenants et garantit la qualité des formations proposées par le centre de formation Sud Azur Consulting. Ce document comprend tous les éléments nécessaires à la conception, à l'adaptation, et à l'évaluation des actions de formation.

## Nos thèmes de formation :

### → Formations sur les conditions générales de vente

-  Apprendre à rédiger ses conditions générales de vente

### → Formations RGPD

-  Se mettre en conformité avec le RGPD
-  Concevoir et rédiger les documents RGPD essentiels
-  Evaluer et construire la protection des données des établissements de santé

## → Formations IA

-  **Encadrer l'IA : du cadre légal à la gestion des risques**
-  **Sécuriser l'utilisation de l'IA dans la stratégie de l'entreprise**
-  **IA générative, utiliser efficacement, agir en conformité**

## → Formations pour les organismes de formation

-  **Découvrir et s'appropriier les documents juridiques des organismes de formation**
-  **OF: Maîtriser cadre, usages et conformité RGPD en y incluant l'IA**

## → Formations RH

-  **Prévenir et agir contre le harcèlement et les discriminations en entreprise : cadre juridique et responsabilités**
-  **Elaborer des pratiques RH conformes au RGPD**

# Formations sur les conditions générales de vente



## APPRENDRE A REDIGER SES CONDITIONS GENERALES DE VENTE

### OBJECTIF PÉDAGOGIQUE GLOBAL:

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable d'acquérir les compétences nécessaires pour appréhender le cadre juridique des conditions générales de ventes et adapter les clauses à l'activité de son entreprise.

### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES PARTIELS :

- ✚ Appréhender le cadre juridique applicable aux CGV
- ✚ Intégrer les particularités des relations B to B et B to C
- ✚ Comprendre et Déterminer les clauses obligatoires et optionnelles des CGV
- ✚ Adapter les clauses à son activité et apprendre à les rédiger

## **PUBLIC VISE:**

Entrepreneurs individuels, personne souhaitant créer son entreprise, dirigeants de TPE

## **PRÉREQUIS:**

Aucun prérequis dans le domaine juridique.  
Niveau de français courant exigé  
Maîtrise d'un logiciel de traitement de texte  
Matériel à fournir par le stagiaire : un ordinateur portable ou fixe.

## **DURÉE:**

**Durée en jours:** 2 jours

**Durée en heures:** 14 heures

## **HORAIRES:**

-Jour 1 : 9h00-12h30 et 13h30-17h00 (pause déjeuner 12h30-13h30)

-Jour 2: 9h00-12h30 et 13h30-17h00 (pause déjeuner 12h30-13h30)

## **DATE ET LIEU:**

**Date :** Nous contacter

**Lieu :** Formation en présentiel chez le client

Ou dans une salle de formation: 89, Rue Vincent Raspail, La Garde 83130

Accessibilité : PMR

## **COUT DE LA FORMATION:**

1150 € HT net de TVA par personne

Besoins d'adapter cette formation à vos besoins ? Contactez-nous pour obtenir un devis sur mesure.

## **MODALITES ET DELAIS D'ACCES :**

- Formation en présentielle
- Prendre contact avec SUD AZUR CONSULTING par téléphone ou par mail.
- L'accès n'est pas assujetti à un nombre minimum de participants. Le nombre maximum de participants est de 4 personnes.
- Le délai d'accès est de 2 semaines avant le début de la formation.
- Signature d'une convention ou d'un contrat de formation

- Livret d'accueil
- Adaptation pour les personnes en situation de handicap (PSH) avec mise à disposition de moyens nécessaires pour une formation inclusive (**contacter notre référent handicap Isabelle BICHET au 06 82 85 38 80**). En cas d'handicap psychologique, la faisabilité de la formation sera étudiée après une mise en relation avec l'AGEFIP ou tout autre organisme compétent.
- Un entretien individuel vous est proposé afin de définir ensemble les moyens nécessaires à la faisabilité de votre projet de formation.

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES:

- Méthodes expositives : introduction du sujet, transmission de connaissances
- Méthodes participatives : participation active des stagiaires avec des échanges sur leurs expériences professionnelles en relation avec le sujet de formation.
- Méthodes démonstratives : exemples, mise en situation
- Méthodes actives : apprentissage à la rédaction de clauses

## MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Présentation power point
- Mise à disposition de modèle de CGV sous format word
- Discussion de groupe et étude de cas
- Exercices pratiques de rédaction de clauses
- Evaluations pratiques et théoriques, mises en situation

## MOYENS TECHNIQUES

- Salle de formation équipée : table, chaises
- Vidéoprojecteur
- Paper-board
- Feutres

## RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Programmes de formation
- Modèles de Conditions générales de vente en format word
- Power point
- Exercices – mise en situation
- Quizz de fin de formation

## **FORMATEUR :**

**Intervenante pédagogique :** Isabelle BICHET

**Formatrice :** Isabelle BICHET : Ancienne Avocate à la Cour d'Appel d'Amiens pendant 13 ans.

Isabelle BICHET a débuté sa carrière comme avocate, puis comme kinésologue avant de se spécialiser dans la formation en entreprise pour anticiper les risques juridiques. Pendant plus de 26 ans, elle a occupé des postes de responsabilité en tant que dirigeante de diverses structures, avec une expertise pointue dans le domaine juridique et la gestion d'équipes.

Sa solide expérience de 13 ans comme avocate lui a permis de développer des compétences approfondies en matière juridique tant dans la théorie que dans la pratique (contrats, RGPD, droit pénal...). Elle a également développé une expérience dans le domaine de la formation ayant enseigné au Centre Régional de Formation Professionnelle des Avocats (CRFPA) d'Amiens et dispensé quelques cours en amphithéâtre auprès de l'université de Picardie Jules Vernes section droit et économie. Son activité de Kinésologue lui a apporté une expertise dans l'identification et la gestion des émotions, ainsi que des compétences en matière d'accompagnement à l'apprentissage. Aujourd'hui, elle se consacre à la formation professionnelle et au conseil, accompagnant les entreprises dans l'identification et la prévention des risques juridiques au sein des entreprises.

## **DISPOSITIF DE SUIVI ET D'EVALUATION DES RESULTATS :**

Feuille d'émargement.

Suivi des stagiaires tout au long de la formation.

### **Evaluation :**

Pendant la formation:

Cas pratiques- mise en situation-rédaction de clause

En fin de formation:

Quizz de fin de formation

## **ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP:**

Dans le cadre de sa démarche QUALITE et de son engagement en faveur de l'inclusion et de l'accessibilité, Sud Azur Consulting s'engage à mettre en œuvre les aménagements nécessaires pour garantir l'accès à la formation des personnes en situations de handicap (PSH) ou oriente vers d'autres structures selon les possibilités.

Afin de vous offrir un accompagnement adapté à vos besoins, nous avons désigné un référent handicap disponible pour vous aider à organiser.

La référente handicap à contacter est :

Isabelle BICHET : Tel : 06.82.85.38.80 email : sudazurconsulting@pm.me

## **ACCESSIBILITÉ DES LOCAUX AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :**

La formation est accessible aux personnes à mobilité réduite.

## **SANCTION**

Certificat de réalisation de formation remis à la fin de la formation.

## **CONTENU DE LA FORMATION :**

### **Module 1 : Etablir et expliquer les notions générales des CGV**

---

→ **Définir et identifier les fondements des CGV**

- Rappeler l'utilité des CGV
- Citer les bases légales

**Mise en situation :** Exposé / diaporama

→ **Reconnaître les règles juridiques applicables selon le type de client**

- Déterminer les mentions obligatoires
- Sélectionner le bon mode de communication

**Mise en situation :** Simulation / jeu de rôle

→ **Rappeler les principes de rédaction des CGV**

- Pratiquer la précision et la clarté
- Reconnaître l'influence du lieu et du type d'activité pratiquée

**Mise en situation :** Brainstorming

### **Module 2 : Déterminer les biens et services vendus et construire leurs modalités de vente**

---

→ **Déterminer et décrire le type d'activité pratiqué**

- Définir l'activité et les clients concernés
- Décrire concrètement l'activité

**Mise en situation :** Brainstorming et Simulation /Élaborer et rédiger

- **Sélectionner et définir les documents contractuels utilisés, les prix pratiqués et leurs modalités**
  - Choisir son mode d'interaction avec le client
  - Le traduire en règles juridiques

**Mise en situation :** Brainstorming et simulation : Quiz et Rédaction

## **Module 3 : Reconnaître les incidents contractuels, les anticiper et les organiser**

---

- **Inventorier et structurer les modes de rupture de la relation contractuelle**
  - Définir les différents cas de rupture
  - Spécifier les règles applicables aux cas de rupture

**Mise en situation :** Brainstorming / Analyse d'un processus

- **Etablir et adapter les obligations des parties à l'activité exercée**
  - Rappeler les obligations de bases
  - Distinguer les obligations propres à l'activité exercée
  - Formuler ces obligations sur le plan juridique
  - Le traduire en règles juridiques

**Mise en situation :** Brainstroming et simulation / Analyse d'un process et rédaction

- **Structurer la protection des biens et services proposés**
  - Déterminer les biens et services à protéger
  - Evaluer les moyens juridiques à disposition pour la mise en oeuvre de la protection
  - Formuler les clauses de protection

**Mise en situation :** Brainstroming et simulation / Analyse d'un process et rédaction

## **Module 4 : Identifier les enjeux de la protection des données et concevoir sa politique de confidentialité client**

---

- **Comprendre les notions de bases et identifier les données à protéger :**
  - Définir les notions de bases
  - Expliquer les principes régissant la protection des données
  - Lister les données à protéger
  - Inventorier les droits des clients

**Mise en situation :** Exposé et brainstorming

- **Construire la protection des données**
  - Ordonner les finalités
  - Etablir les modes d'utilisation des données

**Mise en situation :** Simulation / jeux de rôle

## Module 5 : Prévoir la défense de ses intérêts

---

- **Rappeler les règles de procédure applicables**
  - Etablir le cadre d'intervention du médiateur à la consommation
  - Déterminer la loi applicable

**Mise en situation :** Exposé – mise en situation

- **Réorganiser certaines règles :**
  - Analyser les règles de compétence territoriales et leurs limites
  - Reformuler certaines clauses

**Mise en situation :** Simuler / jeux de rôle

## Module 6 : S'évaluer

---

- **Evaluer ses compétences :**
  - Questions / Réponses - Échanges - débat
  - Travail personnel sur ses CGV
  - Évaluation des acquis à chaud par QCM
  - Évaluation de la satisfaction de la formation
- **Après la formation : Mise en œuvre en situation de travail**
  - Accompagnement
  - Suivi et ajustement des actions en fonction des retours d'expérience et des évolutions réglementaires.

| Taux de satisfaction | Taux d'accomplissement |
|----------------------|------------------------|
|                      |                        |

# Formations RGPD



## PROGRAMME DE FORMATION SE METTRE EN CONFORMITE AVEC LE RGPD

### OBJECTIF PÉDAGOGIQUE GLOBAL:

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable d'acquérir les compétences nécessaires pour appréhender le cadre juridique du règlement sur la protection des données. Il pourra évaluer la conformité de son entreprise et effectuer les process de base au niveau juridique et organisationnel.

### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES PARTIELS :

- ✚ Comprendre les fondamentaux et les enjeux stratégiques du RGPD.
- ✚ Identifier les obligations légales et les documents indispensables à la conformité.

- ✚ Cartographier les acteurs du RGPD et leurs responsabilités.
- ✚ Appréhender les données selon leur niveau de sensibilité et de risque.
- ✚ Savoir appliquer les cinq principes clés du traitement des données personnelles.
- ✚ Identifier les points forts et les zones à améliorer dans son entreprise en matière de traitement des données

## **PUBLIC VISE:**

Dirigeants de TPE, PME, entrepreneurs individuels, responsable de service, membre du CSE, manager, responsables RH, responsables informatiques, responsables qualité, ou toute personne en charge de la conformité au sein d'une organisation.

## **PRÉREQUIS:**

- Aucun prérequis dans le domaine juridique ou technique.
- Niveau de français courant exigé
- Une connaissance générale du fonctionnement de l'entreprise est recommandée.
- Les participants doivent disposer d'un ordinateur

## **DURÉE:**

**Durée en jours :** 1 jour

**Durée en heures:** 7 heures

**Format :** - Présentiel : 7 h

## **DATE ET LIEU:**

**Date :** Nous contacter

**Lieu :** Formation en présentiel chez le client

Ou dans une salle de formation: 89, Rue Vincent Raspail, La Garde 83130

**Accessibilité :** PMR

## **HORAIRES:**

Jour 1 : 9h00-12h30 et 13h30-17h00 (pause déjeuner 12h30-13h30)

## **COUT DE LA FORMATION :**

650€ HT net de TVA par personne

Besoins d'adapter cette formation à vos besoins ? Contactez-nous pour obtenir un devis sur mesure.

## MODALITES ET DELAIS D'ACCES :

- Formation en présentielle
- Prendre contact avec SUD AZUR CONSULTING par téléphone ou par mail.
- L'accès est assujéti à un nombre minimum de 2 participants. Le nombre maximum de participants est de 8 personnes.
- Le délai d'accès est de 2 semaines avant le début de la formation.
- Livret d'accueil
- Adaptation pour les personnes en situation de handicap (PSH) avec mise à disposition de moyens nécessaires pour une formation inclusive (**contacter notre référent handicap Isabelle BICHET au 06 82 85 38 80**). En cas d'handicap psychologique, la faisabilité de la formation sera étudiée après une mise en relation avec l'AGEFIP ou tout autre organisme compétent.
- Un entretien individuel vous est proposé afin de définir ensemble les moyens nécessaires à la faisabilité de votre projet de formation.
- Signature d'une convention ou d'un contrat de formation

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES:

- Méthodes expositives : introduction du sujet, transmission de connaissances
- Méthodes participatives : participation active des stagiaires avec des échanges sur leurs expériences professionnelles en relation avec le sujet de formation.
- Méthodes démonstratives : exemples, mise en situation
- Méthodes actives : Cas pratiques, Ludopédagogie

## MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Présentation power point
- Discussion de groupe et étude de cas
- Escapes game
- Evaluations pratiques et théoriques, mises en situation
- Quizz de fin de formation

## MOYENS TECHNIQUES

- Salle de formation équipée : table, chaises
- Vidéoprojecteur
- Paper-board
- Feutres

## RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Programmes de formation
- Modèles de registre de traitement des données et politique de confidentialité sous format word
- Power point
- Exercices
- Evaluation

## FORMATEUR

**Formatrice** : Isabelle BICHET

Isabelle BICHET a débuté sa carrière comme avocate, puis comme kinésologue avant de se spécialiser dans la formation en entreprise pour anticiper les risques juridiques. Pendant plus de 26 ans, elle a occupé des postes de responsabilité en tant que dirigeante de diverses structures, avec une expertise pointue dans le domaine juridique et la gestion d'équipes.

Sa solide expérience de 13 ans comme avocate lui a permis de développer des compétences approfondies en matière juridique tant dans la théorie que dans la pratique (droit des contrats, RGPD ; droit pénal ...). Elle a également développé une expérience dans le domaine de la formation ayant enseigné au Centre Régional de Formation Professionnelle des Avocats (CRFPA) d'Amiens et dispensé quelques cours en amphithéâtre auprès de l'université de Picardie Jules Vernes section droit et économie. Son activité de Kinésologue lui a apporté une expertise dans l'identification et la gestion des émotions, ainsi que des compétences en matière d'accompagnement à l'apprentissage. Depuis 1 an, elle s'est consacrée à la formation professionnelle et au conseil, accompagnant les entreprises dans l'identification et la prévention des risques juridiques au sein des entreprises.

## DISPOSITIF DE SUIVI ET D'EVALUATION DES RESULTATS :

### Suivi :

Inscription : devis puis signature d'une convention de formation

Feuille d'émargement.

Suivi des stagiaires tout au long de la formation.

Attestation de fin de formation remise au stagiaire.

### Evaluation des acquis:

Pendant la formation:

Escape game – Cas pratiques

En fin de formation:

Questionnaire d'évaluation –Quizz de fin de formation

## **ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :**

Dans le cadre de sa démarche QUALITE et de son engagement en faveur de l'inclusion et de l'accessibilité, Sud Azur Consulting s'engage à mettre en œuvre les aménagements nécessaires pour garantir l'accès à la formation des personnes en situations de handicap (PSH) ou oriente vers d'autres structures selon les possibilités.

Afin de vous offrir un accompagnement adapté à vos besoins, nous avons désigné un référent handicap disponible pour vous aider à organiser.

**La référente handicap à contacter est :**

Isabelle BICHET : Tel : 06.82.85.38.80 email : sudazurconsulting@pm.me

## **ACCESSIBILITÉ DES LOCAUX AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :**

La formation est accessible aux personnes à mobilité réduite.

## **SANCTION :**

Certificat de réalisation de formation

## **CONTENU DE LA FORMATION :**

### **Matinée (9h00 à 12h30) – Les fondations de la conformité RGPD**

- Accueil des participants et présentation des objectifs. Tour de table pour cerner les attentes spécifiques.

### **Module 1 : Introduction : comprendre l'essence et les enjeux du RGPD**

---

- Découvrir les origines et les dates clés du RGPD
- Identifier les objectifs et principes fondamentaux de la réglementation
- Déterminer les impacts stratégiques pour les entreprises

**Méthode : Exposé, questions/réponses**

## **Module 2 : Connaître les obligations incontournables des organisations**

---

- Identifier les personnes concernées
- Cartographier les documents obligatoires : registre, politiques, procédures
- Répondre efficacement aux droits des personnes

**Méthode: démonstration, mise en situation**

## **Module 3 : Définir les acteurs clés du RGPD, leurs rôles et responsabilités**

---

- Différencier les acteurs au sein de l'a personne morale : Responsable du traitement, sous-traitant, délégué à la protection des données (DPO)
- Savoir quand et pourquoi nommer un DPO
- Connaître les interactions entre acteurs internes et externes

**Méthode: exposé, exemples-mise en situation**

## **Module 4 : Identifier et classer les données à protéger**

---

- Définir les catégories de données personnelles et sensibles
- Évaluer les niveaux de sensibilité et ses conséquences
- Comprendre et organiser les droits des personnes sur leurs données

**Méthode : affirmative, participative - ludopédagogie**

---

## **Après-midi (13h30 - 17h00) – De la conformité à l'action**

## **Module 5 : Apprendre à utiliser les 5 piliers du traitement des données personnelles**

---

- Comprendre les bases juridiques des traitements avec le principe de licéité
- Instaurer la confiance grâce au principe de loyauté et transparence
- Apprendre à collecter ce qui est nécessaire : la minimisation des données
- Définir les finalités et les limiter
- Maîtriser le cycle de vie des données : les durées de conservation

**Méthode : mise en situation, exposé**

## **Module 6 : Sécuriser et anticiper : agir face aux risques numériques et humains**

---

- Adopter les bonnes pratiques de cybersécurité et de contrôle humain
- Suivre les étapes en cas de fuite ou violation de données
- Construire un plan d'action et de communication interne/externe au sein de son entreprise
- Cas pratiques : simuler la gestion d'un incident

**Méthode : participative - ludopédagogie**

### **Conclusion**

Récapitulatif des points clés et échanges sur les bonnes pratiques. Ouverture sur les ressources complémentaires et les évolutions législatives à venir.  
Evaluations

| Taux de satisfaction | Taux d'accomplissement |
|----------------------|------------------------|
| 95,77%               | 84,80%                 |

# Formations RGPD



## PROGRAMME : CONCEVOIR ET REDIGER LES DOCUMENTS RGPD ESSENTIELS

### OBJECTIF PÉDAGOGIQUE GLOBAL:

Cette formation opérationnelle et pratique permet aux participants de construire pas à pas les trois documents RGPD incontournables pour leur organisation : la politique de confidentialité, le registre des activités de traitement et le registre des violations de données. À travers une approche progressive et concrète, les apprenants repartent avec des livrables finalisés et conformes aux exigences de la CNIL et du RGPD, directement applicables dans leur contexte professionnel.

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES PARTIELS :

- + **Identifier et sélectionner** les informations nécessaires à la rédaction d'une politique de confidentialité conforme.
- + **Analyser** les traitements de données existants dans leur organisation pour alimenter les registres.
- + **Appliquer** les obligations de transparence dans la rédaction d'une politique de confidentialité conforme.
- + **Concevoir** une politique de confidentialité adaptée aux différents publics de leur organisation (clients, salariés, partenaires)
- + **Structurer et formaliser** un registre des traitements conforme à l'article 30 du RGPD.
- + **Élaborer** un registre des violations opérationnel et adapté à leur organisation.
- + **Évaluer** la cohérence et la conformité globale de leurs documents.
- + **Créer** ou mettre à jour leurs propres documents RGPD prêts à être intégrés dans leur entreprise.

## PUBLIC VISE:

- Délégués à la Protection des Données (DPO) internes ou externalisés
- Responsables juridiques, conformité, qualité ou sécurité des systèmes d'information
- Responsables des ressources humaines
- Chefs d'entreprise et dirigeants de TPE/PME
- Responsables de traitement
- Toute personne en charge de la mise en conformité RGPD au sein de son organisation

## PRÉREQUIS:

Cette formation s'adresse aux personnes ayant suivi au préalable une formation de sensibilisation aux fondamentaux du RGPD (principes, acteurs, obligations, bases juridiques) ou disposant d'une connaissance équivalente de la réglementation européenne sur la protection des données.

## Connaissances attendues en entrée de formation :

- Comprendre les principes fondamentaux du RGPD (licéité, loyauté, minimisation, finalité, conservation)
- Identifier les acteurs clés (responsable de traitement, sous-traitant, DPO)
- Connaître les catégories de données personnelles et sensibles
- Distinguer les documents obligatoires RGPD (registre, politiques, procédures)

Une connaissance générale du fonctionnement de son organisme est nécessaire.

## DURÉE:

Durée en jours : 1 jour

Durée en heures: 8 h

## HORAIRES:

-Jour 1 : 8h30-12h30 et 13h30-17h30 (pause déjeuner 12h30-13h30)

## DATE ET LIEU:

**Date : Nous contacter**

**Lieu :** Formation en présentiel chez le client

Ou dans une salle de formation: 89, Rue Vincent Raspail, La Garde 83130

Accessibilité : PMR

## COUT DE LA FORMATION:

790,00 par personne - 2 participants minimum- en intra sur devis

Besoins d'une formation adaptée à vos besoins ? Contactez nous pour personnaliser cette formation.

## MODALITES ET DELAIS D'ACCES :

- Formation en présentielle
- Prendre contact avec SUD AZUR CONSULTING par téléphone ou par mail.
- L'accès est assujetti à un nombre minimum de 2 participants. Le nombre maximum de participants est de 4 personnes.
- Le délai d'accès est de 4 semaines avant le début de la formation.
- Livret d'accueil
- Adaptation pour les personnes en situation de handicap (PSH) avec mise à disposition de moyens nécessaires pour une formation inclusive (**contacter notre référent handicap Isabelle BICHET au 06 82 85 38 80**). En cas d'handicap psychologique, la faisabilité de la formation sera étudiée après une mise en relation avec l'AGEFIP ou tout autre organisme compétent.
- Un entretien individuel vous est proposé afin de définir ensemble les moyens nécessaires à la faisabilité de votre projet de formation.
- Signature d'un contrat ou d'une convention de formation

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES:

- Méthodes expositives : introduction du sujet, transmission de connaissances
- Méthodes participatives : participation active des stagiaires avec des échanges sur leurs expériences professionnelles en relation avec le sujet de formation.
- Méthodes démonstratives : exemples, mise en situation
- Méthodes actives : études de cas et jeux de rôles –rédaction de documents

## MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Présentation power point
- Discussions
- Exercices pratiques – rédactions de documents
- Evaluations pratiques et théoriques, mises en situation

## MOYENS TECHNIQUES

- Salle de formation équipée : table, chaises
- Vidéoprojecteur
- Paper-board
- Feutres

## RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Programmes de formation
- Modèles de documents juridiques
- Power point
- Exercices – mise en situation
- Quizz de fin de formation

## FORMATEUR :

**Intervenante pédagogique :** Isabelle BICHET

**Formatrice :** Isabelle BICHET : Ancienne Avocate à la Cour d'Appel d'Amiens pendant 13 ans.

Isabelle BICHET a débuté sa carrière comme avocate, puis comme kinésologue avant de se spécialiser dans la formation en entreprise pour anticiper les risques juridiques. Pendant plus de 26 ans, elle a occupé des postes de responsabilité en tant que dirigeante de diverses structures, avec une expertise pointue dans le domaine juridique et la gestion d'équipes.

Sa solide expérience de 13 ans comme avocate lui a permis de développer des compétences approfondies en matière juridique tant dans la théorie que dans la pratique (droit des contrats, RGPD, droit pénal...) Elle a également développé une expérience dans le domaine de la formation ayant enseigné au Centre Régional de Formation Professionnelle des Avocats (CRFPA) d'Amiens et dispensé quelques cours en amphithéâtre auprès de l'université de Picardie Jules Vernes section droit et économie. Son activité de Kinésiologue lui a apporté une expertise dans l'identification et la gestion des émotions, ainsi que des compétences en matière d'accompagnement à l'apprentissage. Depuis 1 an, elle s'est consacrée à la formation professionnelle et au conseil, accompagnant les entreprises dans l'identification et la prévention des risques juridiques au sein des entreprises.

## **DISPOSITIF DE SUIVI ET D'EVALUATION DES RESULTATS :**

Feuille d'émargement.

Suivi des stagiaires tout au long de la formation.

### **Evaluation :**

#### Pendant la formation:

Cas pratiques- mise en situation-rédaction de documents

#### En fin de formation:

Quiz de fin de formation

## **ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP:**

Dans le cadre de sa démarche QUALITE et de son engagement en faveur de l'inclusion et de l'accessibilité, Sud Azur Consulting s'engage à mettre en œuvre les aménagements nécessaires pour garantir l'accès à la formation des personnes en situations de handicap (PSH) ou oriente vers d'autres structures selon les possibilités.

Afin de vous offrir un accompagnement adapté à vos besoins, nous avons désigné un référent handicap disponible pour vous aider à organiser.

La référente handicap à contacter est :

Isabelle BICHET : Tel : 06.82.85.38.80 email : sudazurconsulting@pm.me

## **ACCESSIBILITÉ DES LOCAUX AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :**

La formation est accessible aux personnes à mobilité réduite.

## **SANCTION**

Certificat de réalisation de formation remis à la fin de la formation.

## **CONTENU DE LA FORMATION**

### **8h30 – 12h 30 : matinée**

#### **Accueil et cadrage opérationnel**

- Présentation des objectifs de la journée
- Rappel des prérequis
- Identification des documents existants dans chaque entreprise
- Définition des livrables attendus en fin de journée

### **Module 1. Sélectionner les informations nécessaires à la politique de confidentialité**

---

- Identifier les sources internes d'information (RH, marketing, IT, direction)
- Définir les traitements prioritaires
- Rappeler les exigences de transparence et leur impact
- Différencier les informations internes et les informations à publier

#### **Atelier pratique :**

- Extraction des données nécessaires
- Qualification des bases légales
- Détermination des durées de conservation

**Livrable intermédiaire : trame structurée des informations à intégrer.**

### **Module 2. Rédiger la politique de confidentialité**

---

- Construire pas à pas sa politique :
- Structurer son document
- Rédiger les mentions obligatoires
- S'adapter au public cible
- Vérifier la cohérence juridique

**Rédaction personnalisée guidée**

**Livrable : première version opérationnelle de la politique.**

## 13h30 – 17h30 : Après midi

### Module 3. Construire le registre des traitements

---

- Rappeler les exigences de l'article 30
- Développer une méthodologie de collecte interne
- Organiser son registre et le compléter

Atelier pratique détaillé :

- Sélection d'un traitement réel
- Formalisation complète :
  - Finalité
  - Catégories de données
  - Personnes concernées
  - Destinataires
  - Transferts
  - Durées
  - Mesures de sécurité

**Livrable : fiche registre complète prête à intégrer.**

### Module 4 : Mettre en place le registre des violations de données

---

- Rappeler les obligations face à une violation (Obligation de documentation- Critères de notification)
- Etablir un registre des violations
- Mettre en place une procédure en cas de violation
- Rédiger les différents documents et notifications (fiche incident-notification CNIL et public visé)

**Livrable : modèle de registre des violations adapté à l'entreprise.**

### Module 5 : Réaliser un audit croisé et plan d'intégration interne

---

- Vérification de cohérence entre politique et registre
- Identification des écarts
- Élaboration d'un plan d'action interne

- Questions/réponses personnalisées

### Conclusion

Récapitulatif des points clés et échanges sur les bonnes pratiques. Ouverture sur les ressources complémentaires. Evaluations

| Taux de satisfaction | Taux d'accomplissement |
|----------------------|------------------------|
|                      |                        |

# Formations RGPD



## PROGRAMME : EVALUER ET CONSTRUIRE

### LA PROTECTION DES DONNEES

### DES ETABLISSEMENTS DE SANTE

#### OBJECTIF PÉDAGOGIQUE GLOBAL:

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de comprendre les principes fondamentaux du RGPD et les spécificités relatives au secteur des établissements de santé. Il pourra évaluer la conformité de son établissement et construire un plan d'action pour améliorer la protection des données personnelles

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES PARTIELS :

- + Comprendre les principes fondamentaux du RGPD et leur application spécifique au secteur de la santé.
- + Evaluer les pratiques de l'établissement de santé face aux obligations relatives au traitement des données personnelles (dont les données sensibles et données de santé)
- + Construire ou renforcer une démarche de mise en conformité au RGPD au sein de leur établissement.

## PUBLIC VISE:

Responsables de formation, formateurs, gestionnaires d'organismes de formation, prestataires en lien avec les organismes de formation, futurs créateurs d'organisme de formation.

## PRÉREQUIS:

- Aucun prérequis dans le domaine juridique.
- Niveau de français courant exigé
- Matériel à fournir par le stagiaire : Disposer d'un téléphone portable ou d'un ordinateur connectés à internet pour signer les listes d'émargement en ligne ainsi que les questionnaires

## DURÉE:

**Durée en jours:** 1 jour

**Durée en heures:** 7 heures

## HORAIRES:

Jour 1 : 9h00-12h30 et 13h45-17h15 (pause déjeuner 12h30-13h30)

## DATE ET LIEU:

**Date :** Nous contacter

**Lieu :** Formation en présentiel chez le client

Ou dans une salle de formation: 89, Rue Vincent Raspail, La Garde 83130

Accessibilité : PMR

## COUT DE LA FORMATION:

990€ HT net de TVA par personne

Sur devis en intra

Besoins d'une formation adaptée à vos besoins ? Contactez nous pour personnaliser cette formation.

## MODALITES ET DELAIS D'ACCES :

- Formation en présentielle
- Prendre contact avec SUD AZUR CONSULTING par téléphone ou par mail.
- L'accès est assujetti à un nombre minimum de 2 participants. Le nombre maximum de participants est de 8 personnes.
- Le délai d'accès est de 4 semaines avant le début de la formation.
- Livret d'accueil
- Adaptation pour les personnes en situation de handicap (PSH) avec mise à disposition de moyens nécessaires pour une formation inclusive (**contacter notre référent handicap Isabelle BICHET au 06 82 85 38 80**). En cas d'handicap psychologique, la faisabilité de la formation sera étudiée après une mise en relation avec l'AGEFIP ou tout autre organisme compétent.
- Un entretien individuel vous est proposé afin de définir ensemble les moyens nécessaires à la faisabilité de votre projet de formation.
- Signature d'un contrat ou d'une convention de formation

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES:

- Méthodes expositives : introduction du sujet, transmission de connaissances
- Méthodes participatives : participation active des stagiaires avec des échanges sur leurs expériences professionnelles en relation avec le sujet de formation.
- Méthodes démonstratives : exemples, mise en situation
- Méthodes actives : études de cas et jeux de rôles

## MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Présentation power point
- Discussions
- Exercices pratiques
- Evaluations pratiques et théoriques, mises en situation

## MOYENS TECHNIQUES

- Salle de formation équipée : table, chaises
- Vidéoprojecteur
- Paper-board
- Feutres

## RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Programmes de formation
- Modèles de Conditions générales de vente en format word
- Power point
- Exercices – mise en situation
- Quizz de fin de formation

## FORMATEUR :

**Intervenante pédagogique :** Isabelle BICHET

**Formatrice :** Isabelle BICHET : Ancienne Avocate à la Cour d'Appel d'Amiens pendant 13 ans.

Isabelle BICHET a débuté sa carrière comme avocate, puis comme kinésologue avant de se spécialiser dans la formation en entreprise pour anticiper les risques juridiques. Pendant plus de 26 ans, elle a occupé des postes de responsabilité en tant que dirigeante de diverses structures, avec une expertise pointue dans le domaine juridique et la gestion d'équipes.

Sa solide expérience de 13 ans comme avocate lui a permis de développer des compétences approfondies en matière juridique tant dans la théorie que dans la pratique (droit des contrats, RGPD, droit pénal...). Elle a également développé une expérience dans le domaine de la formation ayant enseigné au Centre Régional de Formation Professionnelle des Avocats (CRFPA) d'Amiens et dispensé quelques cours en amphithéâtre auprès de l'université de Picardie Jules Vernes section droit et économie. Son activité de Kinésologue lui a apporté une expertise dans l'identification et la gestion des émotions, ainsi que des compétences en matière d'accompagnement à l'apprentissage. Depuis 1 an, elle s'est consacrée à la formation professionnelle et au conseil, accompagnant les entreprises dans l'identification et la prévention des risques juridiques au sein des entreprises.

## DISPOSITIF DE SUIVI ET D'EVALUATION DES RESULTATS :

Feuille d'émargement.

Suivi des stagiaires tout au long de la formation

### **Evaluation :**

Pendant la formation:

Cas pratiques- mise en situation

En fin de formation:

Quizz de fin de formation

## **ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP:**

Dans le cadre de sa démarche QUALITE et de son engagement en faveur de l'inclusion et de l'accessibilité, Sud Azur Consulting s'engage à mettre en œuvre les aménagements nécessaires pour garantir l'accès à la formation des personnes en situations de handicap (PSH) ou oriente vers d'autres structures selon les possibilités.

Afin de vous offrir un accompagnement adapté à vos besoins, nous avons désigné un référent handicap disponible pour vous aider à organiser.

La référente handicap à contacter est :

Isabelle BICHET : Tel : 06.82.85.38.80 email : sudazurconsulting@pm.me

## **ACCESSIBILITÉ DES LOCAUX AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :**

La formation est accessible aux personnes à mobilité réduite.

## **SANCTION**

Certificat de réalisation de formation remis à la fin de la formation.

## **CONTENU DE LA FORMATION:**

### **Module 1 : Introduction au RGPD**

---

Définir et identifier les fondements du RGPD  
Découvrir les enjeux spécifiques aux données de santé

Mise en situation : exposé

### **Module 2 : Identifier les données à protéger en établissement de santé et les acteurs**

---

Savoir reconnaître les données à protéger  
Identifier les particularités liées aux données de santé  
Appréhender les acteurs du RGPD

### **Module 3 : Garantir les droits des personnes faces aux données personnelles et aux données de santé**

---

**Identifier les droits des personnes**  
**Comprendre et appliquer les spécificités relatives à l'accès aux données de santé**

**Mise en situation :** Exposé ; brainstorming- Simulation / jeux de rôle

## **Module 4 : Comprendre les principes régissant le traitement des données**

---

**Expliquer les 5 principes du traitement des données et les mettre en action**  
**Introduction aux référentiels pour les établissements de santé**

**Mise en situation :** Exposé et mise en situation -brainstorming

## **Module 5 : Anticiper et concevoir les mesures de sécurité**

---

**Déterminer et comprendre les règles de cybersécurité de base**  
**Inventorier les différentes étapes en cas de fuite des données et structurer l'action en conséquence**

**Mise en situation :** Escape game

## **Module 6 : Mettre en place un plan d'action**

---

**Evaluer sa conformité au RGPD**  
**Définir un plan d'action**

**Mise en situation :** Conception d'un plan d'action

## **Module 7 : S'évaluer**

---

**Evaluer ses compétences :**  
**Évaluation de la satisfaction de la formation**

| Taux de satisfaction | Taux d'accomplissement |
|----------------------|------------------------|
|                      |                        |

# Formations IA



## PROGRAMME :

### ENCADRER L'IA : DU CADRE LEGAL A LA GESTION DES RISQUES

#### OBJECTIF PÉDAGOGIQUE GLOBAL:

Cette formation vise à fournir aux participants une compréhension approfondie des cadres juridiques et des risques associés à l'Intelligence Artificielle (IA). Elle couvre les types d'IA, les règles de droit applicables, le cadre juridique de l'IA Act, ainsi que l'impact du RGPD et de la CNIL. Les participants apprendront à être en conformité et à limiter les risques liés à l'IA grâce à des méthodes pédagogiques variées incluant des mises en situation et des études de cas.

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES PARTIELS :

- ✚ Reconnaître les types et domaines d'Intelligence Artificielle en évolution
- ✚ Identifier les règles de droit générales ayant une incidence sur l'IA
- ✚ Expliquer le cadre juridique conçu par l'IA Act
- ✚ Comprendre l'incidence du RGPD et de la CNIL dans le domaine de l'IA
- ✚ Apprendre à être en conformité et à limiter les risques liés à l'IA

## PUBLIC VISE:

- Juristes, responsables juridiques, DPO

## PRÉREQUIS:

- Disposer d'un ordinateur avec une bonne connexion internet
- Avoir des bases dans le domaine juridique et du RGPD

## DURÉE:

Durée en jours : 1 jour

Durée en heures: 7 h

## HORAIRES:

-Jour 1 : 9h00-12h30 et 13h30-17h00 (pause déjeuner 12h30-13h30)

## DATE ET LIEU:

**Date : Nous contacter**

**Lieu :** Formation en présentiel chez le client

Ou dans une salle de formation: 89, Rue Vincent Raspail, La Garde 83130

Accessibilité : PMR

## COUT DE LA FORMATION:

790 € bet de TVA par personne- 2 participants minmum .

Sur devis en intra

Besoins d'une formation adaptée à vos besoins ? Contactez nous pour personnaliser cette formation.

## MODALITES ET DELAIS D'ACCES :

- Formation en présentielle
- Prendre contact avec SUD AZUR CONSULTING par téléphone ou par mail.
- L'accès est assujetti à un nombre minimum de 2 participants. Le nombre maximum de participants est de 10 personnes.
- Le délai d'accès est de 4 semaines avant le début de la formation.
- Livret d'accueil
- Adaptation pour les personnes en situation de handicap (PSH) avec mise à disposition de moyens nécessaires pour une formation inclusive (**contacter notre référent handicap Isabelle BICHET au 06 82 85 38 80**). En cas d'handicap psychologique, la faisabilité de la formation sera étudiée après une mise en relation avec l'AGEFIP ou tout autre organisme compétent.
- Un entretien individuel vous est proposé afin de définir ensemble les moyens nécessaires à la faisabilité de votre projet de formation.
- Signature d'un contrat ou d'une convention de formation

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES:

- Méthodes expositives : introduction du sujet, transmission de connaissances
- Méthodes participatives : participation active des stagiaires avec des échanges sur leurs expériences professionnelles en relation avec le sujet de formation.
- Méthodes démonstratives : exemples, mise en situation
- Méthodes actives : études de cas et jeux de rôles

## MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Présentation power point
- Discussions
- Exercices pratiques
- Evaluations pratiques et théoriques, mises en situation

## MOYENS TECHNIQUES

- Salle de formation équipée : table, chaises
- Vidéoprojecteur
- Paper-board
- Feutres

## RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Programmes de formation

- Points clés
- Power point
- Exercices – mise en situation
- Quizz de fin de formation

## **FORMATEUR :**

**Intervenante pédagogique :** Isabelle BICHET

**Formatrice :** Isabelle BICHET : Ancienne Avocate à la Cour d'Appel d'Amiens pendant 13 ans.

Isabelle BICHET a débuté sa carrière comme avocate, puis comme kinésologue avant de se spécialiser dans la formation en entreprise pour anticiper les risques juridiques. Pendant plus de 26 ans, elle a occupé des postes de responsabilité en tant que dirigeante de diverses structures, avec une expertise pointue dans le domaine juridique et la gestion d'équipes.

Sa solide expérience de 13 ans comme avocate lui a permis de développer des compétences approfondies en matière juridique tant dans la théorie que dans la pratique (droit des contrats, RGPD, droit pénal...). Elle a également développé une expérience dans le domaine de la formation ayant enseigné au Centre Régional de Formation Professionnelle des Avocats (CRFPA) d'Amiens et dispensé quelques cours en amphithéâtre auprès de l'université de Picardie Jules Vernes section droit et économie. Son activité de Kinésologue lui a apporté une expertise dans l'identification et la gestion des émotions, ainsi que des compétences en matière d'accompagnement à l'apprentissage. Depuis 1 an, elle s'est consacrée à la formation professionnelle et au conseil, accompagnant les entreprises dans l'identification et la prévention des risques juridiques au sein des entreprises.

## **DISPOSITIF DE SUIVI ET D'EVALUATION DES RESULTATS :**

Inscription : devis puis signature d'une convention de formation

Feuille d'émargement.

Suivi des stagiaires tout au long de la formation.

### **Evaluation :**

Pendant la formation:

Cas pratiques- mise en situation-rédaction de clause

En fin de formation:

Quiz de fin de formation

## **ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP:**

Dans le cadre de sa démarche QUALITE et de son engagement en faveur de

l'inclusion et de l'accessibilité, Sud Azur Consulting s'engage à mettre en œuvre les aménagements nécessaires pour garantir l'accès à la formation des personnes en situations de handicap (PSH) ou oriente vers d'autres structures selon les possibilités.

Afin de vous offrir un accompagnement adapté à vos besoins, nous avons désigné un référent handicap disponible pour vous aider à organiser.

La référente handicap à contacter est :

Isabelle BICHET : Tel : 06.82.85.38.80 email : sudazurconsulting@pm.me

## **ACCESSIBILITÉ DES LOCAUX AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :**

La formation est accessible aux personnes à mobilité réduite.

## **SANCTION**

Certificat de réalisation de formation remis à la fin de la formation.

## **CONTENU DE LA FORMATION**

### **Module 1. Reconnaître et identifier les types et domaines d'Intelligence Artificielle en évolution**

- 
- Définir l'IA et connaître les différents secteurs d'intervention
  - Découvrir les capacités de l'IA générative, les modèles de fondation et les modèles de langage
  - Comprendre le fonctionnement d'un agent IA
  - Appréhender les déviations de l'IA

**Mise en situation :** Mise en situation et quiz sur les domaines d'IA

### **Module 2. Rappeler les règles de droit non spécifiques mais influant sur le développement et l'usage de l'IA**

- 
- Connaître l'application du droit civil et pénal à l'IA
  - Découvrir l'implication de l'IA dans le Data Act
  - Se questionner sur les droits d'auteurs, la propriété intellectuelle et l'IA

**Mise en situation :** cas pratiques

### **Module 3. Expliquer le cadre juridique conçu par l'IA Act**

- 
- Découvrir les bases de réflexion de l'IA Act : dimensions et risques

- Identifier le champ d'application de l'IA Act : application dans le temps et territoriale
- Les différents acteurs de l'IA Act : rôles complémentaires, échangeables ?
- Connaître et analyser les éléments constitutifs des SIA au sens de l'IA Act
- Classifier les obligations à respecter pour les SIA à risques
- Appréhender les exigences liées aux modèles d'IA à usage général
- Identifier les organes de régulation de l'IA Act et leurs rôles
- Contrôle et sanctions

**Mise en situation :** Cas pratique : identification de l'acteur et du modèle de SIA et des risques associés

## **Module 4 : Comprendre l'incidence du RGPD et de la CNIL dans le domaine de l'IA et apprendre à limiter les risques**

---

- Identifier les données à protéger en matière d'IA
- Connaître l'incidence de l'absence ou de la présence des clauses de sous-traitance
- Analyser la responsabilité de chaque acteur
- Savoir limiter les risques par la mise en place de bonnes pratiques : contrôle humain et sécurité
- Décrire les différentes possibilités pour intégrer une SIA conforme au sein de son entreprise
- Savoir renseigner un SIA pour une conformité RGPD.

**Mise en situation :** cas pratique sur les pratiques, risques et responsabilités lors du développement d'un SIA

### **Conclusion :**

Récapitulatif des points clés.

Quizz de fin de journée. Evaluations

|                      |                        |
|----------------------|------------------------|
| Taux de satisfaction | Taux d'accomplissement |
|                      |                        |

# Formations IA



## PROGRAMME : SECURISER L'IA DANS LA STRATEGIE DE L'ENTREPRISE

### OBJECTIF PÉDAGOGIQUE GLOBAL:

Cette formation vise à sécuriser l'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) dans la stratégie d'entreprise. Elle couvre les types et domaines d'IA en évolution, le cadre juridique incluant le droit commun, l'IA Act et le RGPD, ainsi que la gestion des responsabilités de l'utilisateur. Les participants apprendront à identifier les risques, à comprendre les obligations légales et à appliquer les bonnes pratiques pour une utilisation responsable de l'IA.

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES PARTIELS :

- ✚ Reconnaître et identifier les types et domaines d'Intelligence Artificielle en évolution
- ✚ Découvrir le cadre juridique de l'IA : droit commun, IA Act et RGPD: Son domaine d'intervention, ses acteurs et les obligations
- ✚ Apprendre à gérer la responsabilité de l'utilisateur au filtre du cadre juridique

## PUBLIC VISE:

- Dirigeants d'entreprise
- Cadres RH et managers
- Responsables informatiques
- Salariés (référents CSE etc)

## PRÉREQUIS:

- Disposer d'un téléphone portable ou d'un ordinateur connectés à internet
- Parler le français couramment

## DURÉE:

**Durée en jours :** 1 jour

**Durée en heures:** 7 h

## HORAIRES:

-Jour 1 : 9h00-12h30 et 13h30-17h00 (pause déjeuner 12h30-13h30)

## DATE ET LIEU:

**Date :** Nous contacter

**Lieu :** Formation en présentiel chez le client

Ou dans une salle de formation: 89, Rue Vincent Raspail, La Garde 83130

Accessibilité : PMR

## COUT DE LA FORMATION:

590 € par personne - 2 participants minimum

Sur devis pour les entreprises en intra

Besoins d'une formation adaptée à vos besoins ? Contactez nous pour personnaliser cette formation.

## MODALITES ET DELAIS D'ACCES :

- Formation en présentielle
- Prendre contact avec SUD AZUR CONSULTING par téléphone ou par mail.
- L'accès est assujetti à un nombre minimum de 2 participants. Le nombre maximum de participants est de 10 personnes.
- Le délai d'accès est de 4 semaines avant le début de la formation.
- Livret d'accueil
- Adaptation pour les personnes en situation de handicap (PSH) avec mise à disposition de moyens nécessaires pour une formation inclusive (**contacter notre référent handicap Isabelle BICHET au 06 82 85 38 80**). En cas d'handicap psychologique, la faisabilité de la formation sera étudiée après une mise en relation avec l'AGEFIP ou tout autre organisme compétent.
- Un entretien individuel vous est proposé afin de définir ensemble les moyens nécessaires à la faisabilité de votre projet de formation.
- Signature d'un contrat ou d'une convention de formation

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES:

- Méthodes expositives : introduction du sujet, transmission de connaissances
- Méthodes participatives : participation active des stagiaires avec des échanges sur leurs expériences professionnelles en relation avec le sujet de formation.
- Méthodes démonstratives : exemples, mise en situation
- Méthodes actives : études de cas et jeux de rôles

## MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Présentation power point
- Discussions
- Exercices pratiques
- Evaluations pratiques et théoriques, mises en situation

## MOYENS TECHNIQUES

- Salle de formation équipée : table, chaises
- Vidéoprojecteur
- Paper-board

- Feutres

## RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Programmes de formation
- Points clés
- Power point
- Exercices – mise en situation
- Quizz de fin de formation

## FORMATEUR :

**Intervenante pédagogique :** Isabelle BICHET

**Formatrice :** Isabelle BICHET : Ancienne Avocate à la Cour d'Appel d'Amiens pendant 13 ans.

Isabelle BICHET a débuté sa carrière comme avocate, puis comme kinésologue avant de se spécialiser dans la formation en entreprise pour anticiper les risques juridiques. Pendant plus de 26 ans, elle a occupé des postes de responsabilité en tant que dirigeante de diverses structures, avec une expertise pointue dans le domaine juridique et la gestion d'équipes.

Sa solide expérience de 13 ans comme avocate lui a permis de développer des compétences approfondies en matière juridique tant dans la théorie que dans la pratique (droit des contrats, RGPD, droit pénal...). Elle a également développé une expérience dans le domaine de la formation ayant enseigné au Centre Régional de Formation Professionnelle des Avocats (CRFPA) d'Amiens et dispensé quelques cours en amphithéâtre auprès de l'université de Picardie Jules Vernes section droit et économie. Son activité de Kinésologue lui a apporté une expertise dans l'identification et la gestion des émotions, ainsi que des compétences en matière d'accompagnement à l'apprentissage. Depuis 1 an, elle s'est consacrée à la formation professionnelle et au conseil, accompagnant les entreprises dans l'identification et la prévention des risques juridiques au sein des entreprises.

## DISPOSITIF DE SUIVI ET D'EVALUATION DES RESULTATS :

Feuille d'émargement.

Suivi des stagiaires tout au long de la formation.

### **Evaluation :**

Pendant la formation:

Cas pratiques- mise en situation

En fin de formation:

Quiz de fin de formation

## **ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP:**

Dans le cadre de sa démarche QUALITE et de son engagement en faveur de l'inclusion et de l'accessibilité, Sud Azur Consulting s'engage à mettre en œuvre les aménagements nécessaires pour garantir l'accès à la formation des personnes en situations de handicap (PSH) ou oriente vers d'autres structures selon les possibilités.

Afin de vous offrir un accompagnement adapté à vos besoins, nous avons désigné un référent handicap disponible pour vous aider à organiser.

La référente handicap à contacter est :

Isabelle BICHET : Tel : 06.82.85.38.80 email : sudazurconsulting@pm.me

## **ACCESSIBILITÉ DES LOCAUX AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :**

La formation est accessible aux personnes à mobilité réduite.

## **SANCTION**

Certificat de réalisation de formation remis à la fin de la formation.

## **CONTENU DE LA FORMATION**

### **Module 1. Reconnaître et identifier les types et domaines d'Intelligence Artificielle en évolution**

- 
- Définir l'IA et connaître les différents secteurs d'intervention
  - Découvrir les capacités de l'IA générative, les modèles de fondation et les modèles de langage
  - Comprendre le fonctionnement d'un agent IA
  - Appréhender les déviations de l'IA

**Mise en situation :** Mise en situation et quiz sur les domaines d'IA

### **Module 2. Découvrir l'influence du droit commun sur l'IA**

- 
- Connaître les risques du partage des données face à la propriété intellectuelle
  - Identifier le traitement des biais de l'IA par les droits civil et pénal

**Mise en situation :** cas pratique

## Module 3. Découvrir le cadre juridique de l'IA Act : Son domaine d'intervention, ses acteurs et les obligations

---

- Découvrir les bases de réflexion de l'IA Act : dimensions – risques - sanctions
- Identifier le champ d'application de l'IA Act
- Les différents acteurs de l'IA Act : rôles complémentaires, échangeables et responsabilités
- Connaître la définition des SIA et identifier les obligations à respecter pour les SIA à risques

**Mise en situation :** Ludopédagogie et cas pratiques

## Module 4 : Apprendre à gérer la responsabilité de l'utilisateur au filtre du RGPD

---

- Introduction aux notions de bases du RGPD : acteurs, données à protéger, bases légales, principes.
- Identifier les données à protéger en matière d'IA :
  - Ludopédagogie : identification des données à protéger
- Les responsabilités encourues dans le cadre du RGPD pour le responsable du traitement des données
- Acquérir les bons réflexes dans le cadre d'une utilisation de l'IA au sein de son entreprise au niveau juridique, humain et de la sécurité.

**Mise en situation : Atelier :**

- cas pratique sur les pratiques, risques et responsabilités lors de l'utilisation et du développement d'une IA
- Réflexion sur les pratiques à mettre en place au sein de l'entreprise

**Conclusion :**

Récapitulatif des points clés.

Quizz de fin de journée. Evaluations

|                      |                        |
|----------------------|------------------------|
| Taux de satisfaction | Taux d'accomplissement |
|                      |                        |

# Formation IA



## PROGRAMME :

### IA GENERATIVE : UTILISER EFFICACEMENT, AGIR EN CONFORMITE

#### OBJECTIF PÉDAGOGIQUE GLOBAL:

Cette formation permet aux participants de comprendre les fondamentaux de l'intelligence artificielle générative, d'analyser ses usages professionnels et ses risques, puis d'appliquer concrètement les bonnes pratiques dans leur environnement de travail. Elle intègre une approche opérationnelle combinant cadre juridique (RGPD, AI Act), maîtrise des prompts et mise en pratique via des ateliers.

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES PARTIELS :

- ✚ Comprendre ce qu'est l'intelligence artificielle générative et identifier ses cas d'usage professionnels (veille, rédaction, analyse documentaire, aide à la conception de dossiers).
- ✚ Identifier les risques opérationnels, éthiques et réputationnels liés à l'utilisation de l'IA en entreprise.
- ✚ Connaître les obligations découlant du RGPD applicables à l'utilisation d'outils IA traitant des données personnelles.
- ✚ Appréhender le cadre de l'IA Act européen : classification des systèmes IA par niveau de risque et obligations afférentes.
- ✚ Savoir rédiger un prompt opérationnel pour son entreprise
- ✚ Appliquer des règles de bonne pratique au quotidien : formulation des requêtes (prompts), vérification des outputs, gestion des données confidentielles.

## PUBLIC VISE:

- Collaborateurs débutants utilisant l'IA en entreprise
- Dirigeants, managers, professionnels utilisant ou souhaitant intégrer l'intelligence artificielle générative dans leurs activités

## PRÉREQUIS:

- Disposer d'un ordinateur avec une bonne connexion internet

## DURÉE:

**Durée en jours :** 0,5 jour

**Durée en heures:** 4 h

## HORAIRES:

**Matin :** 8h30-13h30 ou après midi 13h30-17h30

## DATE ET LIEU:

**Date :** Nous contacter

**Lieu :** Formation en présentiel chez le client

Ou dans une salle de formation: 89, Rue Vincent Raspail, La Garde 83130

**Accessibilité :** PMR

## COUT DE LA FORMATION:

250 € net de TVA par personne- 5 participants minimum .

Sur devis en intra

Besoins d'une formation adaptée à vos besoins ? Contactez nous pour personnaliser cette formation.

## MODALITES ET DELAIS D'ACCES :

- Formation en présentielle
- Prendre contact avec SUD AZUR CONSULTING par téléphone ou par mail.
- Signature d'une convention de formation.
- Le délai d'accès est de 2 semaines avant le début de la formation.
- Formation ouverte à partir de 5 participants
- Livret d'accueil
- Adaptation pour les personnes en situation de handicap (PSH) avec mise à disposition de moyens nécessaires pour une formation inclusive (**contacter notre référent handicap Isabelle BICHET au 06 82 85 38 80**). En cas d'handicap psychologique, la faisabilité de la formation sera étudiée après une mise en relation avec l'AGEFIP ou tout autre organisme compétent.
- Un entretien individuel vous est proposé afin de définir ensemble les moyens nécessaires à la faisabilité de votre projet de formation.

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES:

- Méthodes expositives : introduction du sujet, transmission de connaissances
- Méthodes participatives : participation active des stagiaires avec des échanges sur leurs expériences professionnelles en relation avec le sujet de formation.
- Méthodes démonstratives : exemples, mise en situation
- Méthodes actives : études de cas et jeux de rôles

## MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Présentation power point
- Discussions
- Exercices pratiques
- Evaluations pratiques et théoriques, mises en situation

## MOYENS TECHNIQUES

- Salle de formation équipée : table, chaises
- Vidéoprojecteur
- Paper-board
- Feutres

## RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Programmes de formation
- Points clés
- Power point
- Exercices – mise en situation
- Quizz de fin de formation

## FORMATEUR :

**Intervenante pédagogique : Isabelle BICHET**

### 2 formatrices:

**Isabelle BICHET** a débuté sa carrière comme avocate, puis comme kinésologue avant de se spécialiser dans la formation en entreprise pour anticiper les risques juridiques. Pendant plus de 26 ans, elle a occupé des postes de responsabilité en tant que dirigeante de diverses structures, avec une expertise pointue dans le domaine juridique et la gestion d'équipes.

Sa solide expérience de 13 ans comme avocate lui a permis de développer des compétences approfondies en matière juridique tant dans la théorie que dans la pratique. Elle a également développé une expérience dans le domaine de la formation ayant enseigné au Centre Régional de Formation Professionnelle des Avocats (CRFPA) d'Amiens et dispensé quelques cours en amphithéâtre auprès de l'université de Picardie Jules Vernes section droit et économie. Son activité de Kinésologue lui a apporté une expertise dans l'identification et la gestion des émotions, ainsi que des compétences en matière d'accompagnement à l'apprentissage. Depuis 1 an, elle s'est consacrée à la formation professionnelle et au conseil, accompagnant les entreprises dans l'identification et la prévention des risques juridiques au sein des entreprises.

**Candy Vicente**, fondatrice de Le Temps d'1 Service Pro, accompagne depuis 25 ans les dirigeants qui souhaitent déléguer sereinement leur gestion administrative, leur pré-comptabilité et leur pilotage opérationnel — sans jamais perdre le contrôle de leur activité. Forte de plus de 25 ans d'expérience terrain, elle intervient auprès des TPE, artisans et professionnels indépendants avec une exigence constante : alléger la charge mentale, limiter les erreurs et restituer un temps précieux. Sa mission : permettre à chaque dirigeant de se recentrer sur l'essentiel, en s'appuyant sur une experte réactive, humaine et rigoureusement confidentielle. Une approche qui ne se contente pas d'exécuter

## DISPOSITIF DE SUIVI ET D'EVALUATION DES RESULTATS :

Inscription : devis puis signature d'une convention de formation  
Feuille d'émargement.

Suivi des stagiaires tout au long de la formation.

**Evaluation :**

Pendant la formation:

Cas pratiques- mise en situation-ludopédagogie-paramétrage

En fin de formation:

Quiz de fin de formation

## **ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP:**

Dans le cadre de sa démarche QUALITE et de son engagement en faveur de l'inclusion et de l'accessibilité, Sud Azur Consulting s'engage à mettre en œuvre les aménagements nécessaires pour garantir l'accès à la formation des personnes en situations de handicap (PSH) ou oriente vers d'autres structures selon les possibilités.

Afin de vous offrir un accompagnement adapté à vos besoins, nous avons désigné un référent handicap disponible pour vous aider à organiser.

La référente handicap à contacter est :

Isabelle BICHET : Tel : 06.82.85.38.80 email : sudazurconsulting@pm.me

## **ACCESSIBILITÉ DES LOCAUX AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :**

La formation est accessible aux personnes à mobilité réduite.

## **SANCTION**

Certificat de réalisation de formation remis à la fin de la formation.

## **CONTENU DE LA FORMATION**

### **Module 1. Comprendre l'IA : fondamentaux et usages métiers**

---

#### **1. Définir l'intelligence artificielle**

- Appréhender l'IA générative
- Distinguer avec facilité IA générative / IA prédictive / IA analytique.
- Comprendre comment fonctionne un modèle de langage : notion de tokens, d'entraînement sur des corpus, de génération probabiliste. Pourquoi l'IA peut se tromper avec conviction.
- Différencier un outil IA en mode SaaS(données potentiellement transmises au fournisseur) et un modèle déployé en interne (données maîtrisées).

- Les risques de l'utilisation: Hallucination et biais
2. L'IA dans votre quotidien opérationnel
- Découvrir les possibilités d'utilisation de l'IA dans différents domaines
  - Rédaction & Communication
  - Recherche & Veille
  - Analyse & Données
  - Productivité

**Mise en situation :** Méthode : exposé interactif avec démonstration en direct

## **Module 2. Risques, biais et limites de l'IA - Cadre juridique : IA Act et RGPD appliqués à l'IA**

---

1. Identifier les risques
- Risques d'exactitude et de fiabilité
  - Risques de confidentialité et de sécurité
  - Risques liés aux biais algorithmiques
  - Risques juridiques et de conformité
    - o Le RGPD et l'utilisation des outils IA
    - o L'AI Act : le premier cadre réglementaire européen sur l'IA
  - Risques réputationnels et éthiques
2. Se mettre en situation et acquérir les bons réflexes pour prévenir les risques

**Mise en situation :** étude de cas, quiz interactif, discussion en groupe – Atelier pratique

## **Module 3. Maîtriser les Prompts en gardant sa valeur ajoutée**

---

1. Garder sa valeur ajoutée
- Comprendre l'utilité de l'IA
  - Evaluer sa propre valeur ajoutée et la potentialiser
2. Maîtriser les prompts
- Découvrir L'anatomie d'un bon prompt
  - Intégrer des astuces pour des prompts avancés et efficaces

**Mise en situation :** démonstration interactive, discussion en groupe – Atelier pratique

## Module 4 : Pratiquer l'art du prompt et intégrer les bonnes pratiques

---

### 1. Structurer votre requête de façon efficace et sécurisée

#### Atelier A — Créer une tâche de veille

- Définir votre sujet de veille précis
- Créer un prompt de veille récurrent
- Configurer un résumé hebdomadaire automatisé
- Exporter vers votre outil habituel

#### Atelier B — Créer un Agent / GPT personnalisé

- Définir le rôle et le périmètre de l'agent
- Rédiger les instructions systèmes (system prompt)
- Tester avec des cas réels de votre activité
- Partager avec votre équipe

### 2. Se souvenir des bonnes pratiques

**Mise en situation :** ateliers en binômes, débrief collectif

### Conclusion :

Récapitulatif des points clés.

Quizz de fin de journée. Evaluations

| Taux de satisfaction | Taux d'accomplissement |
|----------------------|------------------------|
| 87,33%               | 89%                    |

# Formations pour les OF



## PROGRAMME : DECOUVRIR ET S'APPROPRIER LES DOCUMENTS JURIDIQUES DES ORGANISMES DE FORMATION

### OBJECTIF PÉDAGOGIQUE GLOBAL:

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable d'identifier et d'appliquer les obligations liées aux contrats, conventions et conditions générales de vente (CGV) pour les organismes de formation et de gérer la relation juridique avec les apprenants et avec les formateurs

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES PARTIELS :

- + Comprendre le cadre légal régissant les organismes de formation.
- + Identifier et inclure les clauses des contrats et conventions conformes aux exigences légales.
- + Connaître le contenu et l'importance des Conditions Générales de Vente (CGV).
- + Appréhender les enjeux de la sous-traitance et savoir moduler son contrat de sous-traitance pour formateurs

## PUBLIC VISE:

Responsables de formation, formateurs, gestionnaires d'organismes de formation, prestataires en lien avec les organismes de formation, futurs créateurs d'organisme de formation.

## PRÉREQUIS:

- Disposer d'un téléphone portable ou d'un ordinateur connectés à internet pour signer les listes d'émargement en ligne ainsi que les questionnaires
- Avoir une connaissance de base des principes de la formation professionnelle.
- Connaître les modalités d'obtention du NDA

## DURÉE:

**Durée en jours :** 1 jour

**Durée en heures:** 7 h

## HORAIRES:

-Jour 1 : 9h00-12h30 et 13h30-17h00 (pause déjeuner 12h30-13h30)

## DATE ET LIEU:

**Date :** Nous contacter

**Lieu :** Formation en présentiel chez le client

Ou dans une salle de formation: 89, Rue Vincent Raspail, La Garde 83130

Accessibilité : PMR

## COUT DE LA FORMATION:

590€ HT net de TVA par personne

Besoins d'une formation adaptée à vos besoins ? Contactez nous pour personnaliser cette formation.

## MODALITES ET DELAIS D'ACCES :

- Formation en présentielle
- Prendre contact avec SUD AZUR CONSULTING par téléphone ou par mail.
- L'accès est assujetti à un nombre minimum de 2 participants. Le nombre maximum de participants est de 6 personnes.
- Le délai d'accès est de 4 semaines avant le début de la formation.
- Livret d'accueil
- Adaptation pour les personnes en situation de handicap (PSH) avec mise à disposition de moyens nécessaires pour une formation inclusive (**contacter notre référent handicap Isabelle BICHET au 06 82 85 38 80**). En cas d'handicap psychologique, la faisabilité de la formation sera étudiée après une mise en relation avec l'AGEFIP ou tout autre organisme compétent.
- Un entretien individuel vous est proposé afin de définir ensemble les moyens nécessaires à la faisabilité de votre projet de formation.
- Signature d'un contrat ou d'une convention de formation

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES:

- Méthodes expositives : introduction du sujet, transmission de connaissances
- Méthodes participatives : participation active des stagiaires avec des échanges sur leurs expériences professionnelles en relation avec le sujet de formation.
- Méthodes démonstratives : exemples, mise en situation
- Méthodes actives : apprentissage à la rédaction de clauses

## MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Présentation power point
- Discussion de groupe et étude de cas
- Exercices pratiques
- Evaluations pratiques et théoriques, mises en situation

## MOYENS TECHNIQUES

- Salle de formation équipée : table, chaises
- Vidéoprojecteur

- Paper-board
- Feutres

## RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Programmes de formation
- Power point
- Exercices – mise en situation
- Quizz de fin de formation

## FORMATEUR :

**Intervenante pédagogique :** Isabelle BICHET

**Formatrice :** Isabelle BICHET : Ancienne Avocate à la Cour d'Appel d'Amiens pendant 13 ans.

Isabelle BICHET a débuté sa carrière comme avocate, puis comme kinésologue avant de se spécialiser dans la formation en entreprise pour anticiper les risques juridiques. Pendant plus de 26 ans, elle a occupé des postes de responsabilité en tant que dirigeante de diverses structures, avec une expertise pointue dans le domaine juridique et la gestion d'équipes.

Sa solide expérience de 13 ans comme avocate lui a permis de développer des compétences approfondies en matière juridique tant dans la théorie que dans la pratique (droit des contrats, RGPD, droit pénal...). Elle a également développé une expérience dans le domaine de la formation ayant enseigné au Centre Régional de Formation Professionnelle des Avocats (CRFPA) d'Amiens et dispensé quelques cours en amphithéâtre auprès de l'université de Picardie Jules Vernes section droit et économie. Son activité de Kinésologue lui a apporté une expertise dans l'identification et la gestion des émotions, ainsi que des compétences en matière d'accompagnement à l'apprentissage. Depuis 1 an, elle s'est consacrée à la formation professionnelle et au conseil, accompagnant les entreprises dans l'identification et la prévention des risques juridiques au sein des entreprises.

## DISPOSITIF DE SUIVI ET D'EVALUATION DES RESULTATS :

Feuille d'émargement.

Suivi des stagiaires tout au long de la formation. Accompagnement personnalisé, en groupe et individuel.

### **Evaluation :**

Pendant la formation:

Cas pratiques- mise en situation

En fin de formation:

Quizz de fin de formation

## **ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP:**

Dans le cadre de sa démarche QUALITE et de son engagement en faveur de l'inclusion et de l'accessibilité, Sud Azur Consulting s'engage à mettre en œuvre les aménagements nécessaires pour garantir l'accès à la formation des personnes en situations de handicap (PSH) ou oriente vers d'autres structures selon les possibilités.

Afin de vous offrir un accompagnement adapté à vos besoins, nous avons désigné un référent handicap disponible pour vous aider à organiser.

La référente handicap à contacter est :

Isabelle BICHET : Tel : 06.82.85.38.80 email : sudazurconsulting@pm.me

## **ACCESSIBILITÉ DES LOCAUX AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :**

La formation est accessible aux personnes à mobilité réduite.

## **SANCTION**

Certificat de réalisation de formation remis à la fin de la formation.

## **CONTENU DU PROGRAMME**

### **Module 1 : Introduction au cadre légal**

---

**Présenter les principales lois régissant la formation professionnelle**  
**Connaître l'importance du NDA**

Mise en situation : Exposé

### **Module 2 : Connaître le contenu et les bases légales des contrats et conventions**

---

**Contrat de formation avec les apprenants : contenu, durée, règlement.**

## **Conventions avec les entreprises : objectifs, responsabilités, modalités de financement Appréhender les acteurs du RGPD**

**Mise en situation :** Exposé, simulation

## **Module 3 : Appréhender les conditions générales de vente pour les OF**

---

**Rappeler les bases générales des CGV**  
**Connaître et s'approprier les particularités des CGV pour les OF tant pour les mentions obligatoires que facultatives**

**Mise en situation :** Exposé ; brainstorming- Simulation / jeux de rôle

## **Module 4 : Découvrir et éviter les pièges de la sous-traitance et des contrats de formateurs**

---

**Connaitre le cadre légal de la sous-traitance dans le secteur de la formation et les interdicts**  
**Identifier les enjeux et mettre en place les bonnes pratiques en matière de sous-traitance**

**Mise en situation :** Exposé et mise en situation –brainstorming

## **Module 5 : S'évaluer**

---

**Evaluer ses compétences :**  
**Évaluation de la satisfaction de la formation**

| Taux de satisfaction | Taux d'accomplissement |
|----------------------|------------------------|
| 100%                 | 86,59%                 |

# Formations pour les OF



OF: Maîtriser cadre, usages et conformité RGPD en y incluant l'IA

## PROGRAMME : OF MAÎTRISER CADRE, USAGES ET CONFORMITÉ RGPD EN INCLUANT L'IA

### OBJECTIF PÉDAGOGIQUE GLOBAL:

Le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) impose aux organismes de formation des obligations précises concernant la collecte, le traitement et la sécurisation des données personnelles des apprenants, formateurs et partenaires.

Cette formation vise à apporter une compréhension claire et opérationnelle du RGPD pour les structures de formation, même sans connaissance préalable. Elle permet d'identifier les données traitées dans l'activité de formation, de comprendre les obligations légales, de sécuriser les pratiques administratives et pédagogiques, et d'intégrer l'utilisation des outils numériques et de l'intelligence artificielle dans le respect du cadre réglementaire.

Grâce à une approche pédagogique pragmatique, les participants apprendront à mettre en place des pratiques conformes au RGPD, adaptées aux réalités des organismes de formation.

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES PARTIELS :

- + **Mémoriser et identifier** les principes fondamentaux du RGPD et les notions clés relatives à la protection des données personnelles.
- + **Comprendre et expliquer** les obligations légales applicables aux organismes de formation en matière de traitement des données.
- + **Appliquer** les règles du RGPD dans la gestion quotidienne des données des apprenants, formateurs et partenaires.
- + **Analyser** les risques juridiques liés aux traitements de données dans le cadre d'une activité de formation.
- + **Évaluer** la conformité des pratiques internes et des outils numériques utilisés dans l'organisme de formation.
- + **Concevoir et mettre en œuvre** des procédures conformes au RGPD intégrant l'usage de l'intelligence artificielle dans la formation.

## PUBLIC VISE:

- Dirigeants d'organismes de formation
- Responsables pédagogiques
- Formateurs indépendants
- Responsables administratifs ou qualité
- Toute personne impliquée dans la gestion des données au sein d'un organisme de formation

## PRÉREQUIS:

- Avoir une connaissance de base des principes de la formation professionnelle.
- Pas de pré-requis dans le domaine du RGPD

## DURÉE:

Durée en jours : 1 jour  
Durée en heures: 7 h 30

## HORAIRES:

-Jour 1 : 9h00-12h30 et 13h30-17h30 (pause déjeuner 12h30-13h30)

## DATE ET LIEU:

Date : Nous contacter

**Lieu** : Formation en présentiel chez le client

Ou dans une salle de formation: 89, Rue Vincent Raspail, La Garde 83130

Accessibilité : PMR

## COUT DE LA FORMATION:

590€ HT net de TVA par personne

Sur devis pour les entreprises avec plusieurs apprenants

Session du 7 novembre 2026 à Aix en provence en partenariat avec la CSFC avec prix spécial : adhérent 200€ non adhérent 300€

## MODALITES ET DELAIS D'ACCES :

- Formation en présentielle
- Prendre contact avec SUD AZUR CONSULTING par téléphone ou par mail.
- L'accès est assujetti à un nombre minimum de 3 participants. Le nombre maximum de participants est de 8 personnes.
- Le délai d'accès est de 4 semaines avant le début de la formation.
- Livret d'accueil
- Adaptation pour les personnes en situation de handicap (PSH) avec mise à disposition de moyens nécessaires pour une formation inclusive (**contacter notre référent handicap Isabelle BICHET au 06 82 85 38 80**). En cas d'handicap psychologique, la faisabilité de la formation sera étudiée après une mise en relation avec l'AGEFIP ou tout autre organisme compétent.
- Un entretien individuel vous est proposé afin de définir ensemble les moyens nécessaires à la faisabilité de votre projet de formation.
- Signature d'un contrat ou d'une convention de formation.

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES:

- Méthodes expositives : introduction du sujet, transmission de connaissances
- Méthodes participatives : participation active des stagiaires avec des échanges sur leurs expériences professionnelles en relation avec le sujet de formation.
- Méthodes démonstratives : exemples, mise en situation
- Méthodes actives : études de cas et jeux de rôles

## MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Présentation power point
- Discussions
- Exercices pratiques
- Evaluations pratiques et théoriques, mises en situation

## MOYENS TECHNIQUES

- Salle de formation équipée : table, chaises
- Vidéoprojecteur
- Paper-board
- Feutres

## RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Programmes de formation
- Modèles de Conditions générales de vente en format word
- Power point
- Exercices – mise en situation-ludopédagogie
- Quiz de fin de formation

## FORMATEUR :

**Intervenante pédagogique :** Isabelle BICHET

**Formatrice :** Isabelle BICHET : Ancienne Avocate à la Cour d'Appel d'Amiens pendant 13 ans.

Isabelle BICHET a débuté sa carrière comme avocate, puis comme kinésologue avant de se spécialiser dans la formation en entreprise pour anticiper les risques juridiques. Pendant plus de 26 ans, elle a occupé des postes de responsabilité en tant que dirigeante de diverses structures, avec une expertise pointue dans le domaine juridique et la gestion d'équipes.

Sa solide expérience de 13 ans comme avocate lui a permis de développer des compétences approfondies en matière juridique tant dans la théorie que dans la pratique (droit des contrats, RGPD, droit pénal...). Elle a également développé une expérience dans le domaine de la formation ayant enseigné au Centre Régional de Formation Professionnelle des Avocats (CRFPA) d'Amiens et dispensé quelques cours en amphithéâtre auprès de l'université de Picardie Jules Vernes section droit et économie. Son activité de Kinésologue lui a apporté une expertise dans l'identification et la gestion des émotions, ainsi que des compétences en matière d'accompagnement à l'apprentissage. Depuis 1 an, elle s'est consacrée à la formation professionnelle et au conseil, accompagnant les entreprises dans l'identification et la prévention des risques juridiques au sein des entreprises.

## DISPOSITIF DE SUIVI ET D'EVALUATION DES RESULTATS :

Feuille d'émargement.

Suivi des stagiaires tout au long de la formation.

**Evaluation :**

Pendant la formation:

Cas pratiques- mise en situation

En fin de formation:

Quiz de fin de formation

## ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP:

Dans le cadre de sa démarche QUALITE et de son engagement en faveur de l'inclusion et de l'accessibilité, Sud Azur Consulting s'engage à mettre en œuvre les aménagements nécessaires pour garantir l'accès à la formation des personnes en situations de handicap (PSH) ou oriente vers d'autres structures selon les possibilités.

Afin de vous offrir un accompagnement adapté à vos besoins, nous avons désigné un référent handicap disponible pour vous aider à organiser.

La référente handicap à contacter est :

Isabelle BICHET : Tel : 06.82.85.38.80 email : sudazurconsulting@pm.me

## ACCESSIBILITÉ DES LOCAUX AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :

La formation est accessible aux personnes à mobilité réduite.

## SANCTION

Certificat de réalisation de formation remis à la fin de la formation.

## CONTENU DE LA FORMATION

**Matin : 9h - 12h30 :**

### Module 1. Mémoriser et identifier les fondamentaux du RGPD

---

- **Identifier** les origines et objectifs du RGPD
- **Définir** les données à protéger
  - **Exercice:** Reconnaître les catégories de données personnelles collectées dans le secteur de la formation professionnelle et respecter le principe de minimisation.
- **Déterminer** les documents obligatoires et leur utilité au sein d'une organisation
  - Politiques et notices
  - Registre de traitement des données

- Registre des violations
- Clause de sous-traitance
- **Appliquer** les 6 principes fondamentaux

**Connaître les différents acteurs** de la protection des données ainsi que les risques juridiques

## **Module 2. Comprendre les obligations RGPD spécifiques aux organismes de formation**

---

- **Identifier** les bases légales du traitement des données
- **Déterminer** les durées de conservation des données : principes et application à la formation
- **Connaître et appliquer** les droits des personnes concernées

## **Module 3. Appliquer le RGPD dans la gestion quotidienne d'un organisme de formation**

---

**Exercice pratique :**

- **Distinguer** les acteurs RGPD : responsable de traitement, sous-traitants , DPO
- **Identifier** les personnes concernées : stagiaires, formateurs, entreprises clientes, partenaires
- **Recenser** les catégories de données collectées :
  - Données d'identification
  - Données de formation
  - Données financières
  - Données de connexion
  - Données sensibles
- **Cartographier** les principaux traitements

**Après midi: 13h30-17h30**

## **Module 4 : Analyser les risques et sécuriser les traitements de données**

---

- **Sécuriser le transfert des données:**
- **Mettre en œuvre** les mesures de sécurité techniques :
- **Organiser** les mesures de sécurité organisationnelles :

- Apprendre à gérer les violations de données

## Module 5 : Concevoir une utilisation conforme de l'intelligence artificielle dans la formation

---

**Définir** une IA, un SIA et les categorizer selon les risques

**Identifier** les usages de l'IA en formation :

**Analyser** les risques RGPD spécifiques à l'IA dans la formation

**Appliquer** les obligations renforcées

**Évaluer** la conformité des outils IA

**Clôture :**

Tour de table : "Mon 1er pas RGPD dans les 15 jours"- retour sur les attentes

Quiz fin de formation - Évaluation de satisfaction à chaud

| Taux de satisfaction | Taux d'accomplissement |
|----------------------|------------------------|
|                      |                        |

# Formations RH



## PROGRAMME :

### **PREVENIR ET AGIR CONTRE LE HARCELEMENT ET LES DISCRIMINATIONS EN ENTREPRISE : CADRE JURIDIQUE ET RESPONSABILITES**

#### **OBJECTIF PÉDAGOGIQUE GLOBAL:**

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable d'identifier les comportements constitutifs des délits de harcèlement et de discrimination, d'appréhender les responsabilités des auteurs et des dirigeants, de connaître les procédures de traitement des infractions et de protection des victimes et témoins. Ces connaissances facilitent la mise en place d'une politique de prévention adaptée aux entreprises.

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES PARTIELS :

- ✚ Identifier les comportements constitutifs de harcèlement moral, sexuel et de discrimination au regard du droit français.
- ✚ Comprendre les obligations légales de l'entreprise et les responsabilités du dirigeant.
- ✚ Connaître et actionner les dispositifs de protection et de recours pour les victimes et témoins.
- ✚ Mettre en place une politique de prévention adaptée dans l'entreprise.

## PUBLIC VISE:

- Dirigeants d'entreprise
- Cadres RH et managers
- Salariés (référents harcèlement, CSE, etc.)

## PRÉREQUIS:

- Disposer d'un téléphone portable ou d'un ordinateur connectés à internet pour signer les listes d'émargement en ligne ainsi que les questionnaires
- Parler le français couramment

## DURÉE:

**Durée en jours :** 1 jour

**Durée en heures:** 7 h

## HORAIRES:

-Jour 1 : 9h00-12h30 et 13h30-17h00 (pause déjeuner 12h30-13h30)

## DATE ET LIEU:

**Date :** Nous contacter

**Lieu :** Formation en présentiel chez le client

Ou dans une salle de formation: 89, Rue Vincent Raspail, La Garde 83130

Accessibilité : PMR

## COUT DE LA FORMATION:

690€ HT net de TVA par personne

Sur devis pour les entreprises avec plusieurs apprenants

Besoins d'une formation adaptée à vos besoins ? Contactez nous pour personnaliser cette formation.

## MODALITES ET DELAIS D'ACCES :

- Formation en présentielle
- Prendre contact avec SUD AZUR CONSULTING par téléphone ou par mail.
- L'accès est assujetti à un nombre minimum de 2 participants. Le nombre maximum de participants est de 10 personnes.
- Le délai d'accès est de 4 semaines avant le début de la formation.
- Livret d'accueil
- Adaptation pour les personnes en situation de handicap (PSH) avec mise à disposition de moyens nécessaires pour une formation inclusive (**contacter notre référent handicap Isabelle BICHET au 06 82 85 38 80**). En cas d'handicap psychologique, la faisabilité de la formation sera étudiée après une mise en relation avec l'AGEFIP ou tout autre organisme compétent.
- Un entretien individuel vous est proposé afin de définir ensemble les moyens nécessaires à la faisabilité de votre projet de formation.
- Signature d'un contrat ou d'une convention de formation

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES:

- Méthodes expositives : introduction du sujet, transmission de connaissances
- Méthodes participatives : participation active des stagiaires avec des échanges sur leurs expériences professionnelles en relation avec le sujet de formation.
- Méthodes démonstratives : exemples, mise en situation
- Méthodes actives : études de cas et jeux de rôles

## MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Présentation power point
- Discussions
- Exercices pratiques
- Evaluations pratiques et théoriques, mises en situation

## MOYENS TECHNIQUES

- Salle de formation équipée : table, chaises
- Vidéoprojecteur
- Paper-board
- Feutres

## RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Programmes de formation
- Power point
- Exercices – mise en situation
- Quizz de fin de formation

## FORMATEUR :

**Intervenante pédagogique :** Isabelle BICHET

**Formatrice :** Isabelle BICHET : Ancienne Avocate à la Cour d'Appel d'Amiens pendant 13 ans.

Isabelle BICHET a débuté sa carrière comme avocate, puis comme kinésologue avant de se spécialiser dans la formation en entreprise pour anticiper les risques juridiques. Pendant plus de 26 ans, elle a occupé des postes de responsabilité en tant que dirigeante de diverses structures, avec une expertise pointue dans le domaine juridique et la gestion d'équipes.

Sa solide expérience de 13 ans comme avocate lui a permis de développer des compétences approfondies en matière juridique tant dans la théorie que dans la pratique (droit des contrats, RGPD, droit pénal...). Elle a également développé une expérience dans le domaine de la formation ayant enseigné au Centre Régional de Formation Professionnelle des Avocats (CRFPA) d'Amiens et dispensé quelques cours en amphithéâtre auprès de l'université de Picardie Jules Vernes section droit et économie. Son activité de Kinésologue lui a apporté une expertise dans l'identification et la gestion des émotions, ainsi que des compétences en matière d'accompagnement à l'apprentissage. Depuis 1 an, elle s'est consacrée à la formation professionnelle et au conseil, accompagnant les entreprises dans l'identification et la prévention des risques juridiques au sein des entreprises.

## DISPOSITIF DE SUIVI ET D'EVALUATION DES RESULTATS :

Feuille d'émargement.

Suivi des stagiaires tout au long de la formation. Accompagnement personnalisé, en groupe et individuel.

**Evaluation :**

Pendant la formation:

Cas pratiques- mise en situation-rédaction de clause

En fin de formation:

Quizz de fin de formation

## **ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP:**

Dans le cadre de sa démarche QUALITE et de son engagement en faveur de l'inclusion et de l'accessibilité, Sud Azur Consulting s'engage à mettre en œuvre les aménagements nécessaires pour garantir l'accès à la formation des personnes en situations de handicap (PSH) ou oriente vers d'autres structures selon les possibilités.

Afin de vous offrir un accompagnement adapté à vos besoins, nous avons désigné un référent handicap disponible pour vous aider à organiser.

La référente handicap à contacter est :

Isabelle BICHET : Tel : 06.82.85.38.80 email : sudazurconsulting@pm.me

## **ACCESSIBILITÉ DES LOCAUX AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :**

La formation est accessible aux personnes à mobilité réduite.

## **SANCTION**

Certificat de réalisation de formation remis à la fin de la formation.

## **CONTENU DE LA FORMATION**

### **Module 1. Appréhender le cadre juridique général**

- 
- Identifier les différentes situations harcèlement moral et sexuel (complémentarité du code pénal et du code du travail) : Mise en situation et détermination des éléments constitutifs de l'infraction (intention, élément matériel)
  - Examiner les discriminations prohibées par la loi (article L.1132-1 du Code du travail, article 225-1 du Code pénal)
  - Illustrer les cas par de Jurisprudence récente

**Mise en situation :** repérer les éléments constitutifs de cas

## Module 2. Comprendre les responsabilités des dirigeants et de l'entreprise

---

- Découvrir les Obligations de prévention et de protection de l'employeur
- Analyser les cas de responsabilité civile : réparation du préjudice, responsabilité pour faute inexcusable
- Concevoir la responsabilité pénale du dirigeant : délits de harcèlement, discrimination, non-assistance...
- Examiner la responsabilité en cas d'inaction ou de mauvaise gestion des alertes

Mise en situation : Exposé, simulation

## Module 3. Etablir les protections dont les victimes et témoins

---

- Identifier les procédures internes de signalement (réfèrent harcèlement, CSE, etc.)
- Savoir appliquer les droits des victimes : protection contre les représailles, maintien dans l'emploi
- Connaître la protection dont bénéficie les témoins et lanceurs d'alerte
- Découvrir les rôles de l'inspection du travail, du Défenseur des droits, et des juridictions compétentes

Mise en situation : Exposé ; brainstorming- cas pratique/jeux de rôle : préparer son action de dénonciation

## Module 4 : Apprendre à réagir face aux situations

---

- Études de cas: analyse de situations ambiguës ou avérées
- Réflexion collective : identifier les comportements à risque
- Réaction appropriée face à un signalement

Mise en situation : Exposé et mise en situation -brainstorming

## Module 5 : Mettre en place une politique de prévention adaptée et conclusion

---

- Élaboration d'un plan d'action (affichages obligatoires, charte interne, formations...)
- Création ou renforcement de dispositifs internes (réfèrents, cellule d'écoute, etc.)

- Communication interne et sensibilisation continue
- Conclusion

Quiz fin de formation et satisfaction

| Taux de satisfaction | Taux d'accomplissement |
|----------------------|------------------------|
|                      |                        |

# Formations RH



## PROGRAMME : ELABORER DES PRATIQUES RH CONFORMES AU RGPD

### OBJECTIF PÉDAGOGIQUE GLOBAL:

Cette formation a pour objectif d'accompagner les professionnels des ressources humaines et les dirigeants dans la mise en conformité de leurs pratiques RH avec le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). Elle permet de comprendre les obligations légales liées au traitement des données personnelles des salariés et candidats, d'identifier les risques juridiques et organisationnels, et de mettre en place des procédures RH sécurisées et conformes. La formation privilégie une approche opérationnelle, basée sur des cas concrets et des mises en situation issues du quotidien des entreprises.

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES PARTIELS :

- + Comprendre les principes fondamentaux du RGPD applicables aux pratiques RH
- + Identifier les données personnelles traitées dans les processus RH
- + Sécuriser les étapes clés du cycle de vie des données des salariés et candidats
- + Mettre en place des procédures RH conformes (recrutement, gestion et contrôle du personnel, DAP)
- + Anticiper et limiter les risques juridiques et contentieux liés à la non-conformité RGPD

## PUBLIC VISE:

- Dirigeants d'entreprise
- Responsables et chargés des ressources humaines
- Managers impliqués dans la gestion du personnel
- Toute personne en charge du traitement des données RH
- DPO

## PRÉREQUIS:

- Disposer d'un téléphone portable ou d'un ordinateur connectés à internet pour signer les listes d'émargement en ligne ainsi que les questionnaires
- Pas de pré requis au niveau juridique
- Niveau de français courant exigé

## DURÉE:

**Durée en jours :** 1 jour

**Durée en heures:** 7 h

## HORAIRES:

Jour 1 : 9h00-12h30 et 13h30-17h00 (pause déjeuner 12h30-13h30)

## DATE ET LIEU:

**Date :** Nous contacter

**Lieu :** Formation en présentiel chez le client

Ou dans une salle de formation: 89, Rue Vincent Raspail, La Garde 83130

**Accessibilité :** PMR

## COUT DE LA FORMATION:

690 € HT net de TVA par personne  
Sur devis pour les entreprises avec plusieurs apprenants

## MODALITES ET DELAIS D'ACCES :

- Formation en présentielle
- Prendre contact avec SUD AZUR CONSULTING par téléphone ou par mail.
- L'accès est assujetti à un nombre minimum de 2 participants. Le nombre maximum de participants est de 10 personnes.
- Le délai d'accès est de 4 semaines avant le début de la formation.
- Livret d'accueil
- Adaptation pour les personnes en situation de handicap (PSH) avec mise à disposition de moyens nécessaires pour une formation inclusive (**contacter notre référent handicap Isabelle BICHET au 06 82 85 38 80**). En cas d'handicap psychologique, la faisabilité de la formation sera étudiée après une mise en relation avec l'AGEFIP ou tout autre organisme compétent.
- Un entretien individuel vous est proposé afin de définir ensemble les moyens nécessaires à la faisabilité de votre projet de formation.
- Signature d'un contrat ou d'une convention de formation

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES:

- Méthodes expositives : introduction du sujet, transmission de connaissances
- Méthodes participatives : participation active des stagiaires avec des échanges sur leurs expériences professionnelles en relation avec le sujet de formation.
- Méthodes démonstratives : exemples, mise en situation
- Méthodes actives : études de cas et jeux de rôles

## MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Présentation power point
- Discussions
- Exercices pratiques
- Evaluations pratiques et théoriques, mises en situation

## MOYENS TECHNIQUES

- Salle de formation équipée : table, chaises

- Vidéoprojecteur
- Paper-board
- Feutres

## RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Programmes de formation
- Power point
- Exercices – mise en situation
- Quizz de fin de formation

## FORMATEUR :

**Intervenante pédagogique :** Isabelle BICHET

**Formatrice :** Isabelle BICHET : Ancienne Avocate à la Cour d'Appel d'Amiens pendant 13 ans.

Isabelle BICHET a débuté sa carrière comme avocate, puis comme kinésologue avant de se spécialiser dans la formation en entreprise pour anticiper les risques juridiques. Pendant plus de 26 ans, elle a occupé des postes de responsabilité en tant que dirigeante de diverses structures, avec une expertise pointue dans le domaine juridique et la gestion d'équipes.

Sa solide expérience de 13 ans comme avocate lui a permis de développer des compétences approfondies en matière juridique tant dans la théorie que dans la pratique (droit des contrats, RGPD, droit pénal...). Elle a également développé une expérience dans le domaine de la formation ayant enseigné au Centre Régional de Formation Professionnelle des Avocats (CRFPA) d'Amiens et dispensé quelques cours en amphithéâtre auprès de l'université de Picardie Jules Vernes section droit et économie. Son activité de Kinésologue lui a apporté une expertise dans l'identification et la gestion des émotions, ainsi que des compétences en matière d'accompagnement à l'apprentissage. Depuis 1 an, elle s'est consacrée à la formation professionnelle et au conseil, accompagnant les entreprises dans l'identification et la prévention des risques juridiques au sein des entreprises.

## DISPOSITIF DE SUIVI ET D'EVALUATION DES RESULTATS :

Inscription : devis puis signature d'une convention de formation  
Feuille d'émargement.

Suivi des stagiaires tout au long de la formation.

### **Evaluation :**

Pendant la formation:

Cas pratiques- mise en situation-ludopédagogie

En fin de formation:

Quiz de fin de formation

## **ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP:**

Dans le cadre de sa démarche QUALITE et de son engagement en faveur de l'inclusion et de l'accessibilité, Sud Azur Consulting s'engage à mettre en œuvre les aménagements nécessaires pour garantir l'accès à la formation des personnes en situations de handicap (PSH) ou oriente vers d'autres structures selon les possibilités.

Afin de vous offrir un accompagnement adapté à vos besoins, nous avons désigné un référent handicap disponible pour vous aider à organiser.

La référente handicap à contacter est :

Isabelle BICHET : Tel : 06.82.85.38.80 email : sudazurconsulting@pm.me

## **ACCESSIBILITÉ DES LOCAUX AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :**

La formation est accessible aux personnes à mobilité réduite.

## **SANCTION**

Certificat de réalisation de formation remis à la fin de la formation.

## **CONTENU DE LA FORMATION**

### **Module 1. Connaître les principes essentiels du RGPD pour les RH**

---

- Comprendre le fonctionnement de base du RGPD
- Connaître les types de données concernées
- Se focaliser sur les principes essentiels et récurrents
- Identifier les droits des salariés sur leurs données : Accès, rectification et suppression des données

**Mise en situation :** exposé-questions/réponses

### **Module 2. : Recruter d'une manière éthique et responsable**

---

- Collecter les données strictement nécessaires et informer
- Savoir appliquer le principe de limitation aux finalités et aux accès

- Déployer des mesures techniques et organisationnelles adaptées

**Mise en situation :** cas pratique-exposé

### **Module 3. Organiser la gestion du personnel conformément au RGPD**

---

- Déterminer les bases légales du traitement avec facilité
- Apprendre à collecter les données selon les finalités de la gestion et organiser les accès et les destinataires en conséquence
- Contrôler ses salariés et organiser la surveillance de l'activité sans attenter aux droits des salariés
- Etablir des durées de conservation conformes et apprendre à bien informer les salariés

**Mise en situation :** cas pratique-ludopédagogie

### **Module 4 : Inclure le RGPD dans les dispositifs d'alerte**

---

- Déterminer les dispositifs concernés
- Etablir les bases légales et les finalités
- Savoir adapter le principe de minimisation des données au recueil des informations
- Garantir la sécurité des données
- Etablir les durées de conservation des données
- Respecter les obligations d'information de la mise en place du DAP à la fin de gestion de l'alerte
- Comprendre les spécificités des droits des personnes et DAP

**Mise en situation :** exposé-questions/réponse

### **Module 5 : Mise en conformité opérationnelle**

---

- Études de cas pratiques
- Mises en situation professionnelles
- Élaboration d'actions correctives adaptées à l'entreprise

### **Conclusion**

Récapitulatif des points clés et échanges sur les bonnes pratiques. Ouverture sur les ressources complémentaires et les évolutions législatives à venir.

Evaluations

|                      |                        |
|----------------------|------------------------|
| Taux de satisfaction | Taux d'accomplissement |
|                      |                        |

# REGLEMENT INTERIEUR

ET ANNEXES :

Handicap

Prévention des violences sexistes ou sexuelles



## REGLEMENT INTERIEUR

### **Article 1 - Objet et champ d'application**

Conformément aux dispositions des articles L.6352-3, L.6352-4 et R.6352-1 à R.6352-15 du Code du Travail, le présent règlement a pour objet de déterminer les principales mesures applicables en matière de santé, de sécurité et de discipline aux stagiaires de Sud Azur Consulting, dénommé ci-après.

Tout stagiaire doit respecter les termes du présent règlement durant toute la durée de l'action de formation.

Toutefois, lorsque la formation se déroule dans une entreprise déjà dotée d'un règlement intérieur, les mesures de santé et de sécurité applicables aux stagiaires sont celles de ce règlement.

### **Article 2 - Hygiène et sécurité**

Chaque stagiaire doit veiller au respect des consignes générales et particulières en matière d'hygiène et de sécurité, sous peine de sanctions disciplinaires.

Propreté des locaux

Les stagiaires doivent maintenir en ordre et en état de propreté constante les locaux où se déroule la formation. A ce titre, il leur est interdit de manger dans les salles de cours.

### **Alcool et produits stupéfiants**

L'introduction et la consommation de produits stupéfiants ou de boissons alcoolisées est strictement interdite. Il est également interdit de pénétrer ou de

demeurer dans l'établissement en état d'ivresse ou sous l'emprise de produits stupéfiants.

### **Consignes de sécurité – Incendie**

Les consignes d'incendie et notamment un plan de localisation des extincteurs et des issues de secours sont affichées dans les locaux de formation de manière à être connues des stagiaires.

Les stagiaires sont tenu·e·s d'exécuter sans délai l'ordre d'évacuation donné par l'animateur de la formation où se déroule la formation.

### **Accident - déclaration**

Tout accident ou incident survenu à l'occasion ou en cours de formation doit être immédiatement déclaré par le·la stagiaire accidenté·e ou les personnes témoins de l'accident, à Sud Azur Consulting.

Conformément à l'article R. 6342-3 du Code du Travail, l'accident survenu au/à la stagiaire pendant qu'il/elle se trouve sur le lieu de formation ou pendant qu'il·elle s'y rend ou en revient, fait l'objet d'une déclaration par Sud Azur Consulting auprès de la caisse de sécurité sociale.

Il est interdit de fumer ou de vapoter (utilisation d'une cigarette électronique) dans les locaux de formation.

Les stagiaires sont toutefois autorisé·e·s pendant leur temps de pause à aller fumer ou vapoter à l'extérieur de l'établissement.

### **Article 3 – Horaires, absences et retards**

Les horaires de la formation seront communiqués aux stagiaires au préalable. Les stagiaires sont tenu·e·s de respecter ces horaires.

Sauf autorisation express, les stagiaires ne peuvent pas s'absenter pendant les heures de formation. L'émargement devra être fait au début ou à la fin de chaque séance de formation selon la pratique de Sud Azur Consulting.

En cas d'absence ou retard, les stagiaires devront informer dans les plus brefs délais Sud Azur Consulting.

### **Article 4 - Comportement**

Il est demandé à tout stagiaire d'avoir un comportement garantissant le respect des règles élémentaires de savoir vivre, de savoir être en collectivité et le bon déroulement des formations.

À titre d'exemple, il est formellement interdit aux stagiaires :

De modifier, d'utiliser à une fin tierce ou de diffuser les supports de formation sans l'autorisation de Sud Azur Consulting ;

D'utiliser leurs téléphones portables durant les sessions à des fins autres que celles de la formation.

#### **Article 5 : Accès aux locaux**

Les stagiaires ont accès aux locaux où se déroule la formation exclusivement pour suivre le stage auquel ils/elles sont inscrit·e·s. Ils/elles ne peuvent y entrer ou y demeurer à d'autres fins, sauf autorisation.

Il leur est interdit d'être accompagné·e·s de personnes non inscrites au stage.

#### **Article 6 - Utilisation du matériel**

Tout·e stagiaire est tenu(e) de conserver en bon état le matériel et la documentation mis à la disposition par Sud Azur Consulting. L'utilisation du matériel à d'autres fins, notamment personnelles est interdite, sauf pour le matériel mis à disposition à cet effet.

A la fin du stage, le/la stagiaire est tenu(e) de restituer tout matériel et document en sa possession appartenant à Sud Azur Consulting, sauf les documents pédagogiques distribués en cours de formation ou présents sur son extranet.

La documentation pédagogique remise lors des sessions de formation est protégée au titre des droits d'auteur et ne peut être réutilisée que pour un strict usage personnel.

Il est formellement interdit pour le/la stagiaire, sauf dérogation expresse, d'enregistrer ou de filmer les sessions de formation.

#### **Article 7 : Vol ou dégradation des biens personnels des stagiaires**

Sud Azur Consulting décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration des objets personnels de toute nature déposés par les stagiaires dans les locaux de formation.

#### **Article 8 - Sanctions**

Tout agissement considéré comme fautif pourra, en fonction de sa gravité, faire l'objet de l'une ou l'autre des sanctions ci-après, sans nécessairement suivre l'ordre de ce classement :

Rappel à l'ordre ;

Avertissement écrit ;

Blâme ;

Exclusion temporaire de la formation ;

Exclusion définitive de la formation.

Sud Azur Consulting informe de la sanction prise le cas échéant : l'employeur du/de la stagiaire ou l'administration de l'agent stagiaire ; et/ou le financeur du stage.

#### **Article 9 - Procédure disciplinaire**

En application de l'article R.6352-4 du Code du Travail, « aucune sanction ne peut être prononcée à l'encontre du stagiaire sans que celui-ci ait été informé au préalable des griefs retenus contre lui ».

Lorsque Sud Azur Consulting envisage une prise de sanction, il convoque le la stagiaire par lettre recommandée avec accusé de réception ou remise à l'intéressé contre décharge en lui indiquant l'objet de la convocation, la date, l'heure et le lieu de l'entretien, sauf si la sanction envisagée n'a pas d'incidence sur la présence du de la stagiaire pour la suite de la formation.

Au cours de l'entretien, le/la stagiaire a la possibilité de se faire assister par une personne de son choix. La convocation mentionnée à l'article précédent fait état de cette faculté. Lors de l'entretien, le motif de la sanction envisagée est indiqué au à la stagiaire : celui-ci/celle-ci a alors la possibilité de donner toute explication ou justification des faits qui lui sont reprochés.

Lorsqu'une mesure conservatoire d'exclusion temporaire à effet immédiat est considérée comme indispensable par Sud Azur Consulting, aucune sanction définitive relative à l'agissement fautif à l'origine de cette exclusion ne peut être prise sans que le la stagiaire n'ait été au préalable informé des griefs retenus contre lui elle et, éventuellement, qu'il elle ait été convoqué(e) à un entretien et ait eu la possibilité de s'expliquer devant une Commission de discipline.

La sanction ne peut intervenir moins d'un jour franc ni plus de 15 jours après l'entretien où, le cas échéant, après avis de la Commission de discipline.

Elle fait l'objet d'une notification écrite et motivée au à la stagiaire sous forme lettre recommandée, ou d'une lettre remise contre décharge. Sud Azur Consulting informe concomitamment l'employeur, et éventuellement l'organisme paritaire prenant à sa charge les frais de formation, de la sanction prise.

### **Article 10 : Publicité**

Le présent règlement est affiché dans les locaux .Un exemplaire est remis à chaque stagiaire.

## **ANNEXE 1 : HANDICAP**

### **Prise en charge des formations avec un public handicap**

#### **LES ACTEURS DU HANDICAP**

Les principaux acteurs de l'insertion professionnelle des personnes handicapées pour vous aider dans vos démarches:

- Les MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) ;
- L'AGEFIPH (Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées) et le FIPHPH (Fonds pour l'Insertion des

- Personnes Handicapées dans la Fonction Publique) ;
- <https://crfh-handicap.fr/ressources-pour-laccessibilite/les-acteurs-du-handicap/agefiph-fiphfp/>
  - Les Cap Emploi;
  - Les Prestataires d'appuis Spécifiques;
  - Les SMS (Structures Médico-Sociales)

## SE PROFESSIONNALISER SUR LE HANDICAP

Une offre de professionnalisation sur le handicap est proposée chaque année aux professionnels des centres de formation (organismes de formation, CFA), ainsi qu'aux référents de parcours qui accompagnent les personnes vers un parcours de formation (Missions locales, France travail, Cap emploi, PLIE, établissements et services médico-sociaux,...).

Le CRFH est en charge du développement et de la mise en œuvre de ce programme sur la Région sud. Il propose, en outre, son expertise sur le handicap, en appui des porteurs de programme de professionnalisation généralistes, pour leur permettre de développer des modules de professionnalisation sur le handicap dans leur propre programme ou dans les plans de formation des structures.

Cette offre de service et ce programme de formation sont cofinancés par l'AGEFIPH, la Région et l'Agence Régionale de Santé(ARS)

La formation professionnelle continue de droit commun s'adresse à toute personne souhaitant acquérir de nouvelles compétences professionnelles, pour faciliter son retour à l'emploi, garantir son maintien en emploi ou pour optimiser son évolution professionnelle.

Les personnes handicapées ayant un statut de bénéficiaire de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (BOETH) peuvent:

- Bénéficier d'une formation professionnelle dans tous les dispositifs de formation de droit commun, dans des conditions adaptées au regard du handicap, comme le prévoit la loi du 11 Février 2005 ;
- Au regard de leur situation de santé et sur décision de la CDAPH, se former en CRP (Centre de Rééducation Professionnelle).

*Pour les demandeurs d'emploi, les stages de formation professionnelle continue sont financés par la Région et France travail, avec si nécessaire, un co-financement de l'AGEFIPH pour les personnes en situation de handicap.*

## POUR EN SAVOIR PLUS

**Professionnels** : Consulter le Site au service des opérateurs

**Grand public** : Consulter le portail Cap métiers : <https://www.cap-metiers.fr/>

*Un service d'information à votre écoute:*

Tel : 0557814565

*Services & appels gratuits*

*Pour bénéficier d'une formation professionnelle:*

Toute personne porteuse d'un projet professionnel, nécessitant une phase de formation, doit en formuler sa demande auprès d'un conseiller à l'emploi, qui est en charge de lui faire la proposition la plus adaptée à sa situation et de l'accompagner dans les démarches administratives utiles.

A cette fin et en fonction de sa situation, la personne porteuse d'un projet de formation doit s'adresser à un conseiller:

- France Travail,
- Cap Emploi, pour certains demandeurs d'emploi en situation de handicap, sur décision d'un conseiller Pôle Emploi
  - Mission locale, pour les jeunes de 16 à 25 ans
- PLIE

Partenaires pouvant accompagner la personne en situation d'handicap dans le cas où Sud Azur Consulting ne le pourrait:

Cap emploi 83 : [Accueil - Cap emploi 83](#) Le Vélasquez – Bâtiment B, 147 avenue Henri Vienne 83000 Toulon Tel : 04 94 22 36 16

Au niveau national : Site : [Accueil - Cap emploi national](#)

## **Modalités d'accessibilité de nos formations aux personnes en situation de handicap**

Notre établissement prévoit la prise en charge des personnes en situation de handicap.

Nous veillons au respect des conditions d'accueil.

Une assistance sera envisagée au préalable au cas par cas.

**Notre référent handicap :**

Isabelle BICHET : [sudazurconsulting@pm.me](mailto:sudazurconsulting@pm.me)

## **Modalités de prévention des maltraitances**

Si vous êtes victime ou témoin de maltraitance envers un adulte vulnérable\*, vous pouvez avertir en composant le **3133**, le nouveau numéro contre les maltraitances sur des adultes vulnérables.

*\*Une personne adulte est ou devient vulnérable, si, en raison de son handicap, de sa maladie, de son grand âge ou d'une situation de très grande précarité sociale, elle n'est pas - ou n'est plus- en capacité de faire valoir correctement ses intérêts personnels et matériels*

## ANNEXE 2 : PREVENTION DES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

**Vous avez été victimes ou témoins de violences sexistes ou sexuelles, que faire ?**

### Qu'est-ce que le sexisme ?

- c'est une idéologie qui repose sur le postulat de l'infériorité des femmes par rapport aux hommes,
- un ensemble de manifestations des plus anodines en apparence (remarques, « blagues ») aux plus graves (viols, meurtres).

L'agissement sexiste est lui défini par le Code du travail comme « tout agissement lié au sexe d'une personne, ayant pour objet ou pour effet de porter atteinte à sa dignité ou de créer un environnement intimidant, hostile, dégradant, humiliant ou offensant ». Cela peut par exemple prendre la forme de phrases comme « ce n'est pas très soigné pour une femme » ou de comportements comme couper la parole des femmes lors de réunions.

### Qu'est-ce que les infractions à caractère sexuel ?

- Le harcèlement sexuel caractérise par des propos ou des comportements à connotation sexuelle ou sexiste répétés (au moins 2 fois), qui portent atteinte à la personne à qui ils sont imposés (« créent à son encontre une situation intimidante, hostile ou offensante »). Cela peut se faire sous forme de « blagues »
- harcèlement sexuel « assimilé » lorsque, même de manière non répétée, une personne exerce une pression grave pour obtenir un acte de nature sexuel, réel ou supposé. Cela peut prendre la forme de commentaires répétés sur l'apparence physique, de propositions non désirées pour se voir en dehors de l'entreprise, ou encore de chantage à connotation sexuelle
- Une agression sexuelle c'est le fait d'être touché.e sans son consentement sur la poitrine, les fesses, le sexe ou les cuisses, ou bien de se faire embrasser de force.
- L'exhibition sexuelle qui est le fait d'imposer sa nudité en public, ou bien de réaliser un acte sexuel, réel ou supposé, à la vue d'autrui.

- Le viol qui est caractérisé par tout acte de pénétration, de quelque nature qu'il soit, commis avec contrainte, menace, violence ou surprise.



**Qui peut vous soutenir ?**

- Le référent formation : Isabelle BICHET : [sudazurconsulting@pm.me](mailto:sudazurconsulting@pm.me)

Votre échange sera confidentiel et vous pouvez effectuer votre déclaration de manière anonyme. Le référent sera à votre écoute et vous dirigera vers les services appropriés.

- L'inspection du travail
- Votre médecin traitant
- Une association pour vous accompagner dans une écoute et des démarches
- Les services de police et de gendarmerie